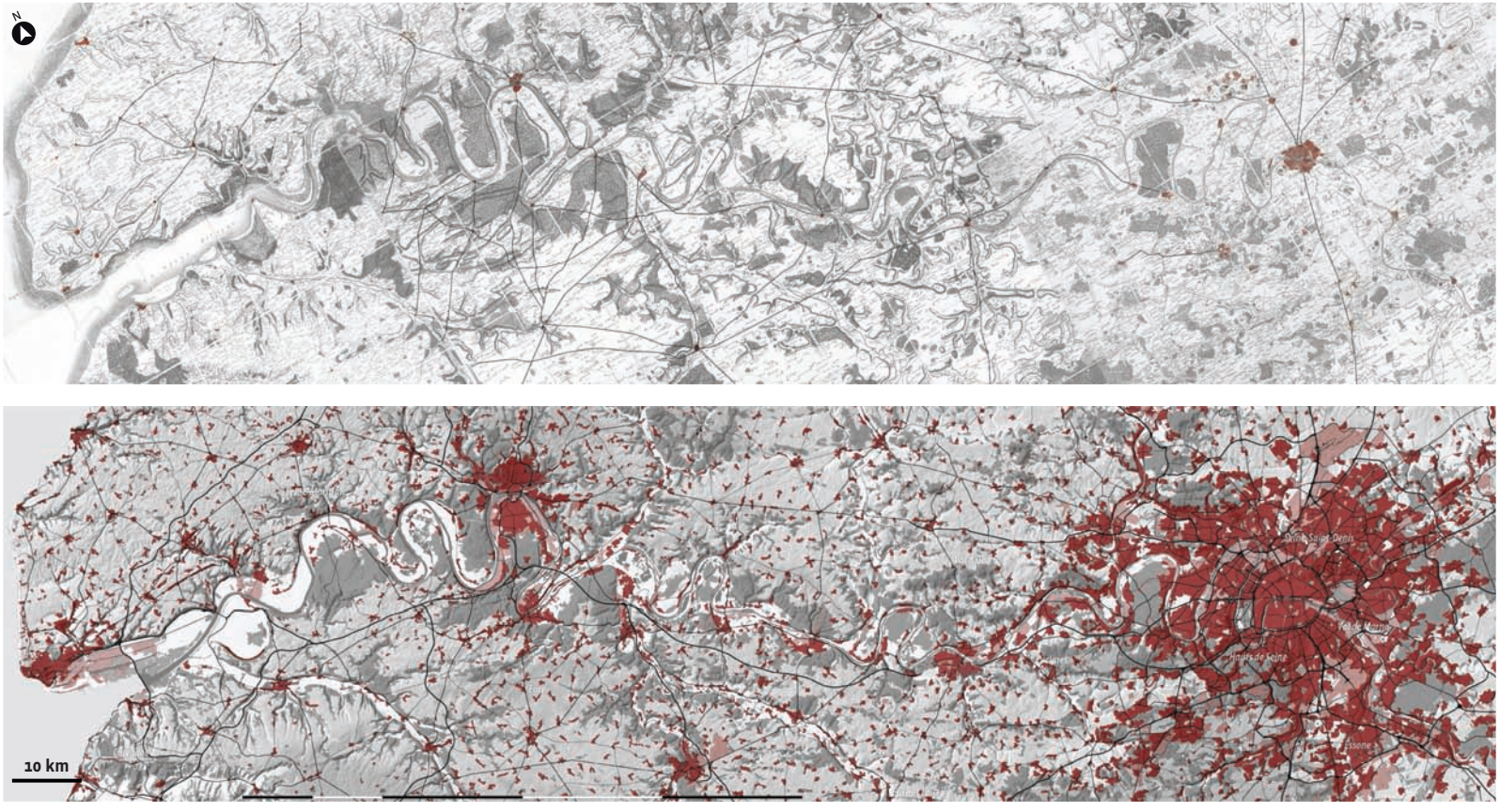

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- Cassini
- source IGN

LA SEINE À TRAVERS L'HISTOIRE

II. L'AGRAFE SUR LA VALLÉE DE LA SEINE : TRAVAILLER L'ÉPAISSEUR DU TERRITOIRE ET L'ARTICULATION AVEC LE GRAND ÉVREUX

A l'articulation de grandes routes économiques aux échelles européennes, nationales et régionales, au carrefour des axes nord-sud et est-ouest des filières industrielles et des pôles de compétitivité d'excellence de l'ouest français, le territoire du Grand Évreux occupe une position stratégique.

A une échelle plus fine, le territoire dessiné par les pôles structurants Évreux - Louviers/Val-de-Reuil - Gaillon/Aubevoye - Vernon/Saint-Marcel - Pacy-sur-Eure forme ce que l'on peut appeler un "triangle dynamique". Ce triangle présente une organisation territoriale multipolaire équilibrée, un tissu dense d'entreprises innovantes, de laboratoires de recherche et de centres de formation d'envergure régionale, nationale et européenne, qui témoignent d'une synergie positive du territoire.

A - LE MAILLAGE URBAIN : RENFORCER LA COHERENCE ET LA COMPLEMENTARITE DES POLES STRUCTURANTS

Le territoire du Grand Évreux se distingue par son organisation spatiale équilibrée et harmonieuse. Ce maillage urbain est un atout majeur en termes de complémentarité et de synergie, aussi bien au niveau de l'aménagement du territoire, de la qualité des services et des équipements offerts, que du développement économique.

Tirer parti de ce tressage urbain doit permettre de promouvoir un nouveau modèle de développement urbain et de dynamique régionale.

• Un réseau de villes dense et équilibré

L'Ouest français, le département de l'Eure, et le territoire du Grand Evreux en particulier, se caractérisent par une organisation spatiale en réseau de villes relativement dense et équilibré, s'appuyant sur un ensemble de pôles d'activités, dessinant une solidarité forte entre les villes et l'espace rural. Héritée d'une tradition ancienne favorisant la coopération et les réseaux entre les chefs-lieux de département, cette organisation territoriale offre aujourd'hui de nombreux atouts en termes d'irrigation du territoire et de complémentarités économiques.

Les études de la DATAR et de l'INSEE sur les territoires vécus[1] mettent ainsi en évidence sept territoires de vie urbains et cinq territoires de vie ruraux au niveau du département de l'Eure :

- espaces à dominante urbaine :
  - Rouen / Elbeuf (le plus vaste et dans la continuité de celui de Louviers)
  - Evreux (qui englobe les communes de la Communauté d'Agglomération et au-delà)
  - Louviers
  - Vernon
  - Gaillon
  - Pont-Audemer
  - Bernay
- espaces à dominante rurale :
  - Les Andelys
  - Fleury-sur-Andelle
  - Le Neubourg
  - Brionne
  - Beaumont-le-Rocher

[1] Organisation territoriale en fonction de l'emploi et des services.

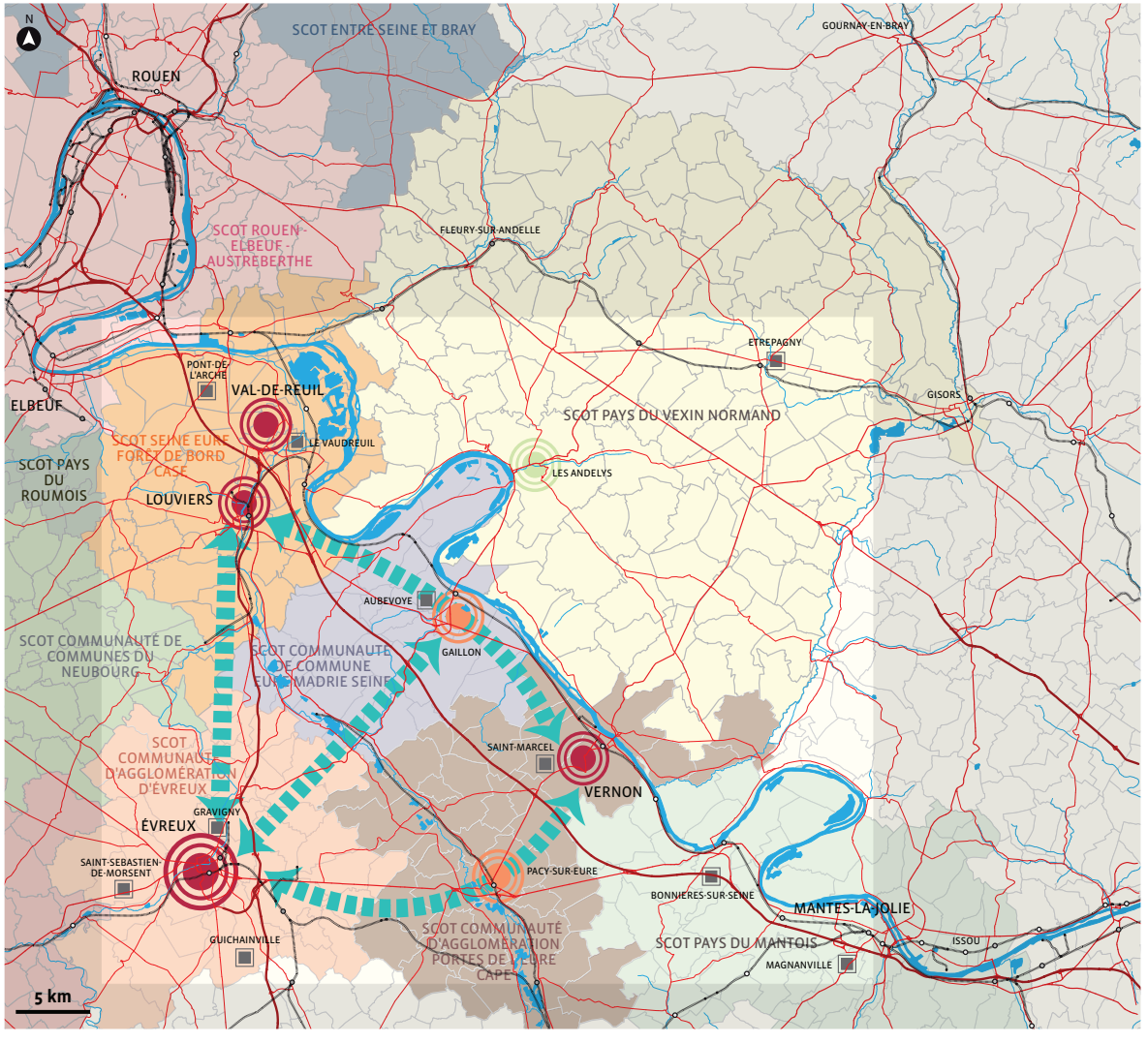

POLARISATION ET MAILLAGE URBAIN DE L'ÉCOSYSTÈME URBAIN ÉVREUX-SEINE-EURE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES
d'après : IGN et INSEE, RP2007, exploitations principales.

Une organisation territoriale multipolaire

- **pôles principaux**
- **pôles secondaires**
- **pôles secondaires ruraux**
- **pôles de niveau 3**

La hiérarchie des pôles et des bourgs-relais a été définie à partir des données sur la population et l'emploi à l'échelle des communes.

Une complémentarité et une collaboration des territoires

- **territoires des SCOT**
- **synergie territoriale du "triangle"**

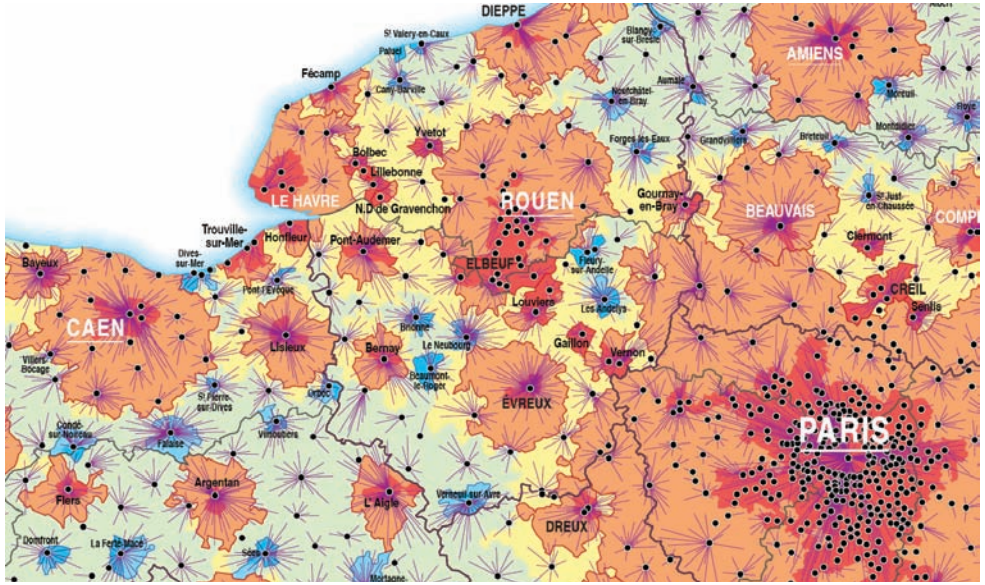

TERRITOIRES VÉCUS, ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EMPLOI ET DES SERVICES

Sources : INSEE, INRA, DATAR, édition 2002.

Ces territoires vécus ou bassins de vie définissent une attractivité territoriale en fonction des services intermédiaires : services concurrentiels (commerces, services bancaires, etc.), services non concurrentiels (services publics ou assimilés, hors éducation et santé), services de santé et services d'éducation. Ce sont les espaces de la vie quotidienne, ceux qui définissent une véritable pratique et une appartenance au territoire.

L'analyse des données quantitatives sur les déplacements quotidiens (pour le travail, les commerces et les services), vers les pôles urbains principaux et les pôles intermédiaires, montre l'existence de synergies de proximité, dessinant une armature de réseau relativement dense et équilibrée, d'autant plus visible si on la compare au dessin des territoires d'attraction, beaucoup plus polarisé, à l'échelle nationale.

• Attractivité et complémentarité des pôles

Le maillage urbain de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, caractérisé par un degré de primatie urbaine équilibré (2,3 entre les aires urbaines d'Évreux et Louviers en 2008[2]), est un atout en termes d'irrigation harmonieuse du territoire et de complémentarité des pôles urbains.

Cette armature de villes bien hiérarchisée, avec tout de même de fortes centralités économiques et urbaines, permet en effet d'offrir un réseau dense d'équipements et de services rayonnants à l'échelle du territoire.

Une analyse fine du maillage urbain, permet ensuite de faire ressortir une complémentarité des pôles.

Pour identifier les composantes de la polarisation urbaine, cette analyse se centre sur deux variables : la population et l'offre d'emplois, à l'échelle des communes (Cf. tableau en annexe).

L'écosystème urbain dessiné par les communes d'Évreux - Louviers/Val-de-Reuil - Gaillon/Aubevoye - Vernon/Saint-Marcel et Pacy-sur-Eure montre ainsi une logique d'attractivité et de dynamisme territorial à trois niveaux :

- les pôles structurants principaux : Evreux, Louviers, Val-de-Reuil et Vernon ;
- les pôles structurants secondaires : Gaillon, Pacy-sur-Eure ;
- les pôles de niveau 3 : Saint-Marcel, Aubevoye, Le Vaudreuil, Pont-de-l'Arche, Saint-Sébastien-de-Morsent, Gravigny, Guichainville.

Le territoire présente finalement une géographie caractérisée par un ensemble de bassins de vie contigus, témoignant de la capacité de chacun d'eux à se dynamiser mutuellement.

[2] Le degré de primatie urbaine est ici calculé à partir de l'indice de Jefferson qui apprécie le degré de concentration et de hiérarchie urbaine d'un territoire donné en calculant le rapport entre la population de la ville de rang 1, à celle de rang 2. On considère généralement qu'un degré de primatie urbaine inférieur à 3 est dit équilibré.

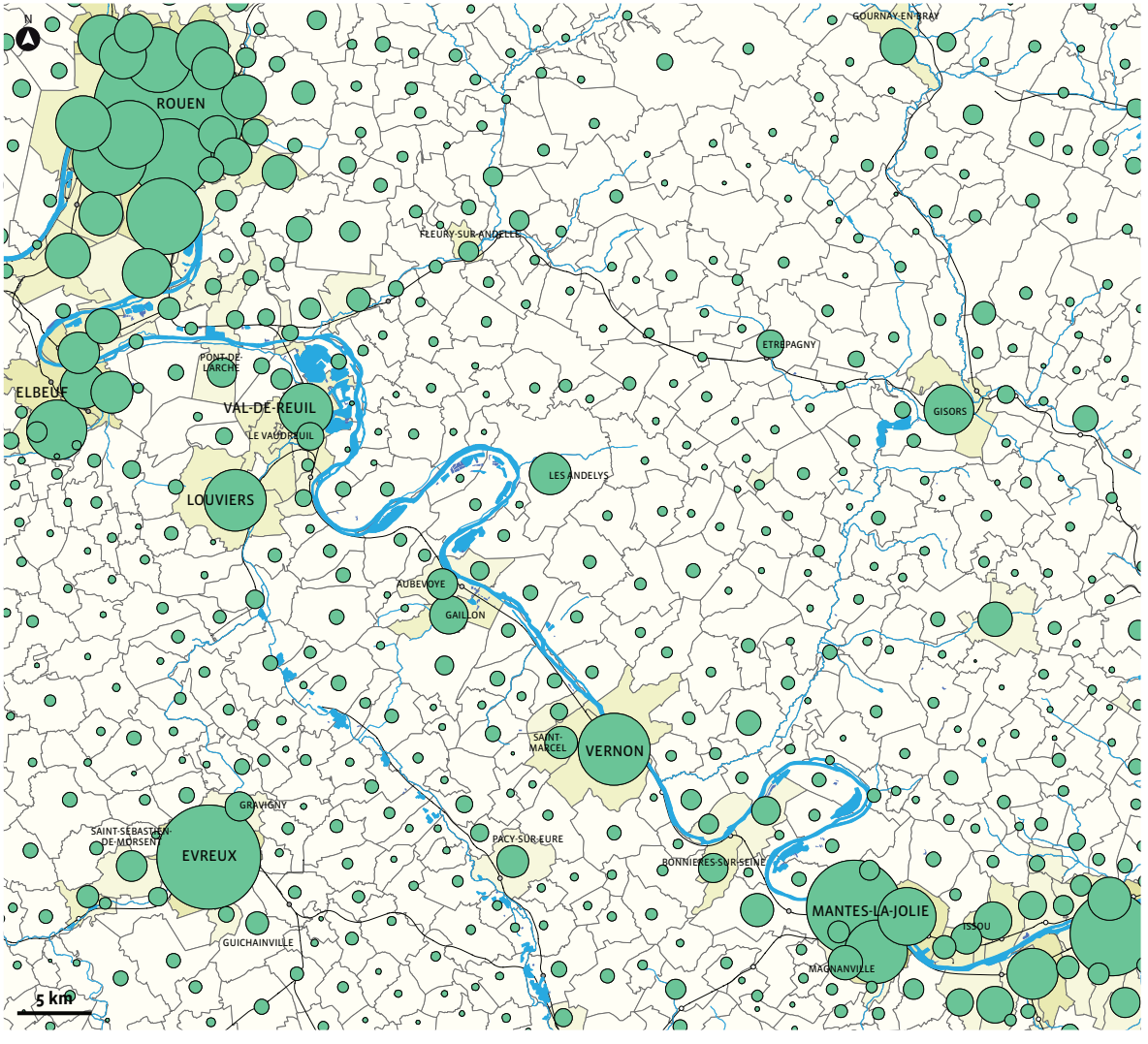

POPULATION ET POLARISATION TERRITORIALE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES
d'après : IGN et INSEE, RP2007, exploitations principales.

Population (en 2007)

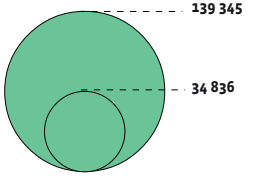

Le triangle urbain de l'Eure

- **233 523 habitants**
- **120 communes**
- **densité : 220 hab./km²**
(comparable à celle de l'aire urbaine de Caen)
- **107 378 emplois**
- **10 821 entreprises**

Aire urbaine de Rouen : **581 000 habitants**
Aire urbaine de Caen : **400 000 habitants**
Aire urbaine du Havre : **250 000 habitants**

Sources : Grand Évreux Agglomération

Le triangle urbain de l'Eure et son système urbain multipolaire s'organisent autour de 5 collectivités locales :

- le Grand Evreux Agglomération ;
- la CASE (Communauté d'Agglomération Seine Eure)
- la CAPE (Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure)
- l'EMS (la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine)
- la Communauté de Communes Seine-Bord.

Sources : Grand Évreux Agglomération

• Des aires urbaines attractives

Pour analyser au mieux les spécificités du maillage de villes à l'échelle du territoire de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, il est important de noter que, depuis 1990, la population des villes-centres stagne ou régresse, alors que celle du périurbain et du rural progresse de manière constante (+0,7% par an). L'analyse démographique à l'échelle des aires urbaines (un pôle urbain et ses communes polarisées) permet donc d'apprécier au mieux le dynamisme des zones urbaines et l'attractivité des territoires urbanisés.

L'aire urbaine d'Évreux (72 communes polarisées autour des quatre villes du pôle urbain ébroïcien : Évreux, Gravigny, Saint-Sébastien-de-Morsent et Asnières-sur-Iton) joue un rôle d'attractivité fort pour l'ensemble du territoire au sud de la vallée de la Seine, entre Paris et Rouen.

Entre les recensements de 1990 et 1999, l'aire urbaine d'Évreux s'est étendue de 65 à 76 communes, présentant dans le même temps un gain de population de l'ordre de 4,5% dans son territoire actuel (contre 1,5% pour la moyenne des aires urbaines françaises de 90 000 à 110 000 habitants). Entre 1999 et 2008, la population de l'aire urbaine continue de progresser (+ 0,4 % par an) et atteint 101 091 au 1er janvier 2008, ce qui la place au 3e rang sur 17 des aires urbaines de Haute-Normandie, derrière Rouen et Le Havre.

De même, l'aire urbaine de Vernon a subi une progression tout aussi notable (+ 0,3% par an) entre 1999 et 2008 avec une population totale en 2008 de 35 932 habitants. Celle de Louviers a vu sa population augmenter de manière plus modérée (+0,1% par an) et compte ainsi aujourd'hui 42 905 habitants. Des quatre aires urbaines du périmètre d'étude et à l'échelle de l'ensemble du territoire haut-normand, c'est celle de Gaillon qui progresse de la manière la plus massive, avec un taux d'évolution annuel de +1%, présentant une population de 13 505 habitants en 2008.

Les aires urbaines d'Évreux, Louviers, Vernon et Gaillon ont donc toutes vu leur population progresser, malgré des évolutions contrastées, et cette tendance est, pour toutes, largement supérieure à la moyenne régionale (+ 0,1% par an entre 1999 et 2008).

• Une dynamique spatiale multipolaire : une densité "diffuse" équilibrée sur le territoire

Aujourd'hui, à l'heure où un étalement urbain sans précédent vient occuper les premiers rangs des préoccupations sur le développement durable des territoires (de 1982 à 2004, les surfaces urbanisées en France auraient progressé de 40%, alors que la population n'augmentait que de 10%), le modèle urbain eurois en mailles densément tressées pourrait permettre de s'appuyer sur les noyaux existants et ainsi épancher cette consommation excessive d'espaces en concentrant le développement urbain.

De cette dynamique spatiale multipolaire peut naître l'idée de "densité diffuse", garante de l'équilibre territorial, autrement dit, une densité qui peut se développer de manière ponctuelle, à partir de noyaux ruraux déjà existants et qui peut également investir les friches industrielles et les interstices urbains des pôles centraux.

Les polarités existantes du territoire d'étude - Évreux, Louviers/Val-de-Reuil, Gaillon/Aubevoye, Vernon/Saint-Marcel et Pacy-sur-Eure - peuvent incarner, chacune à leur échelle, des points d'accroche pour le développement urbain.

Cette multipolarité appuiera également le développement économique à partir de pôles urbains forts et complémentaires. Elle contribue de ce fait à inscrire l'Eure dans la dynamique économique de développement de l'axe Seine.

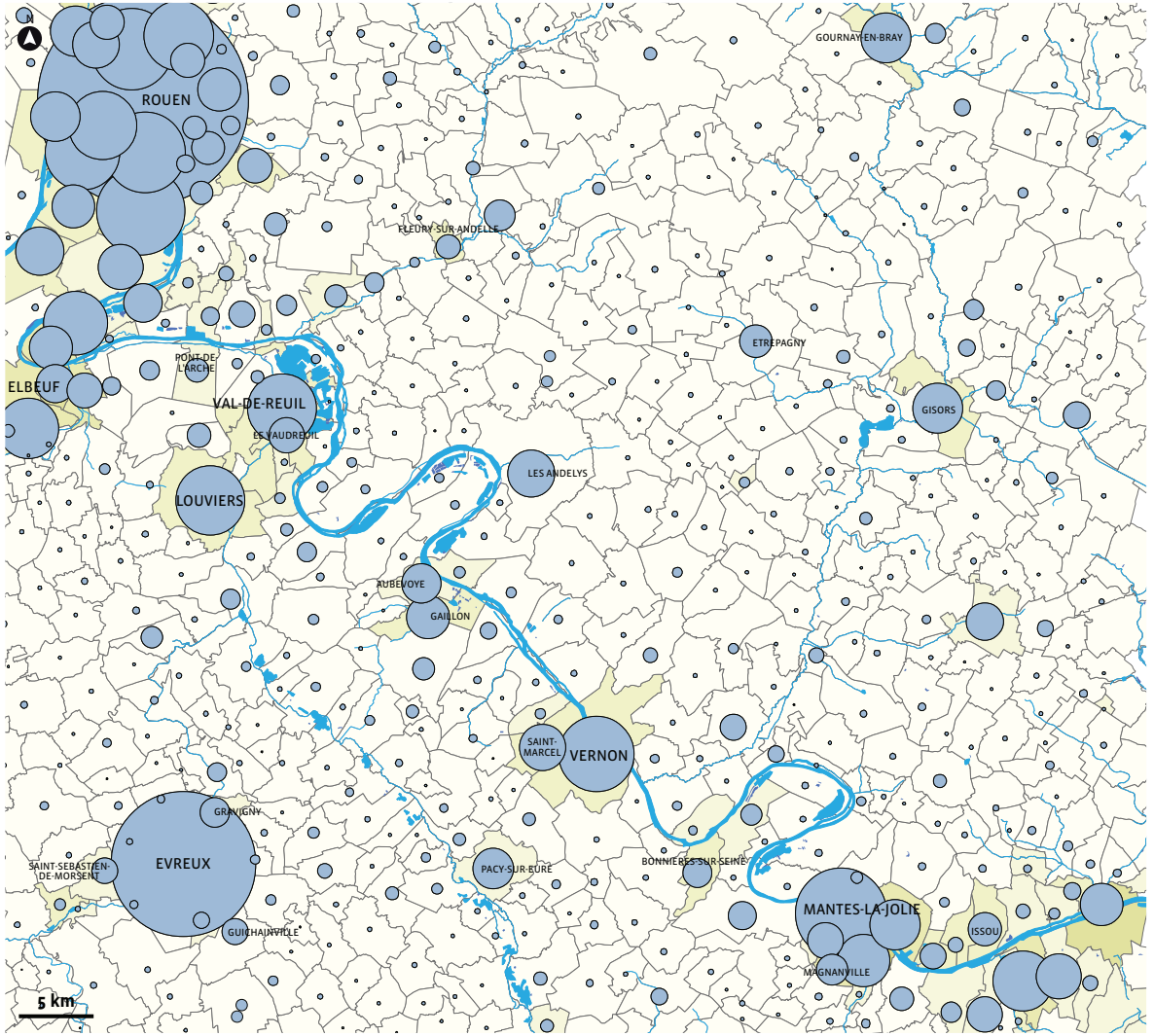

EMPLOI ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES
d'après : IGN et INSEE, RP2007, exploitations principales.

Nombre d'emplois par commune (en 2007)

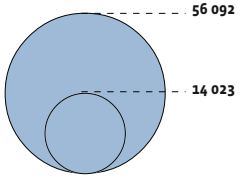

B - LA DENSITE ECONOMIQUE : ASSEOIR LE DEVELOPPEMENT SUR LA DYNAMIQUE POSITIVE DE L'ECONOMIE LOCALE

• Un fort pouvoir d'attraction du territoire

L'analyse géographique et économique du Grand Évreux, appuyée sur des indicateurs de l'attractivité économique, permet de mettre en évidence le dynamisme régional et supra-régional du territoire.

L'indicateur composite d'attractivité économique des zones d'emplois mis en place par l'INSEE permet de dresser un portrait de la situation actuelle du territoire.

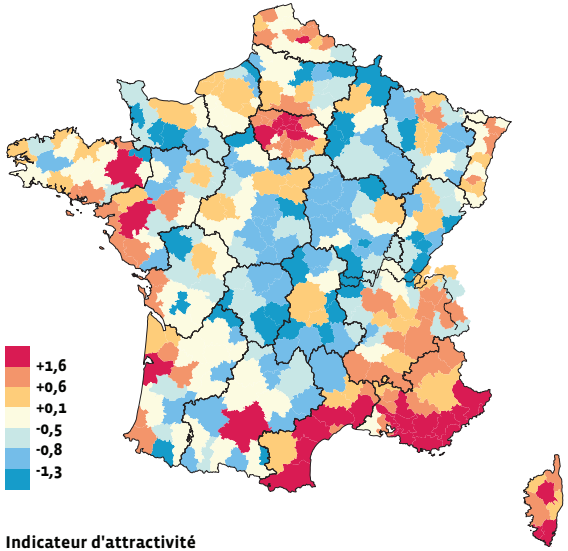

Indicateur d'attractivité

LES MESURES DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ZONES D'EMPLOI DE 1998 À 2004

Sources : INSEE, Estimations d'emploi, répertoire SIRENE, 2006.

Cet indicateur tient compte de l'évolution de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs, des transferts d'établissements et du taux moyen de création d'entreprises.

Il fait ressortir pour le Grand Évreux une attractivité positive (entre 0,1 et 0,6), au dessus du niveau médian à l'échelle nationale.

L'analyse de l'offre d'emplois du territoire d'Évreux présente un bilan positif, avec une augmentation de 6,5% au niveau de l'unité urbaine et de 8% à l'échelle de l'ensemble de l'aire urbaine, entre 1999 et 2007.

Ce bilan positif, dans la moyenne régionale, est également visible au niveau de l'ensemble des communes de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure.

Louviers a ainsi vu une augmentation de 17% du nombre d'emplois au niveau de son aire urbaine.

La commune de Val-de-Reuil se distingue de l'ensemble avec une croissance massive de 47,8% à la même période.

En revanche, si Vernon n'a pas vu d'augmentation notable de sa population active (+0,6%), la commune limitrophe de Saint-Marcel a quant à elle été marquée par une progression forte de 12%.

De même, l'aire urbaine de Gaillon (+23,7%) et l'unité urbaine de Pacy-sur-Eure (+14%) s'intègrent dans ce territoire de croissance.

Ces dernières communes sont donc toutes largement au dessus de la moyenne régionale (+8%) et départementale (+7,7%).

L'analyse de l'évolution de l'offre d'emplois, associée à l'étude des navettes domicile-travail permet donc de faire ressortir un fort pouvoir d'attraction du territoire.

Or, si à l'échelle de l'aire urbaine francilienne, le déséquilibre reste marqué entre les actifs franciliens venant travailler à Évreux (526) et les ébroïciens travaillant en région parisienne (2 186), à l'échelle départementale, l'aire urbaine d'Évreux se distingue en attirant très largement plus d'actifs des départements limitrophes (9 149 selon le recensement de 1999) qu'elle n'a elle-même d'actifs résidants travaillant à l'extérieur (5 107).

Le rapport des navetteurs sortants/entrants est particulièrement favorable au Grand Évreux dans ses relations avec :
- la Seine-Maritime : 1 108 entrants contre 549 sortants ;
- le Calvados : 177 entrants contre 73 sortants.

Par rapport au reste du département, l'aire urbaine d'Évreux attire 9 149 actifs (contre 5 107 sortants).

Cette situation est également nettement visible à une échelle plus fine dans la mesure où la communauté d'agglomération d'Évreux possède un fort pouvoir d'attraction sur ses espaces voisins.

Le rapport des navetteurs sortants/entrants est très favorable au Grand Évreux, en particulier avec le pays d'Avre et Iton, au sud (plus de 1 pour 4), avec le pays de Risle-Charentonne, à l'ouest (plus de 1 pour 5) et dans une moindre mesure avec la Communauté d'agglomération Seine-Eure, au nord (1 pour 2).

L'évolution des créations d'entreprises témoigne également d'une dynamique positive du territoire.

En 2009, le taux annuel moyen de création d'entreprises est de 18,1% dans l'aire urbaine d'Évreux, de 18,2% dans celle de Vernon et de 17,7% dans celle de Louviers, au-delà, donc, du taux moyen de 16,4% à l'échelle de la région Haute-Normandie et de 17,4% à l'échelle du département de l'Eure.

L'aire urbaine d'Évreux compte ainsi 4 767 établissements en 2009 (ce chiffre a augmenté de 36% depuis 1999) dont 67% dans le secteur du commerce, des transports et des services.

L'aire urbaine de Louviers compte quant à elle 1 759 établissements et celle de Vernon, 1 752 avec chacune les mêmes proportions dans le secteur tertiaire.

LES NAVETTES DOMICILE- TRAVAIL

Sources : INSEE (RP1999) © IGN 1999 - INSEE 2001

Les navettes domicile-travail entre l'aire urbaine, les départements voisins et la région parisienne

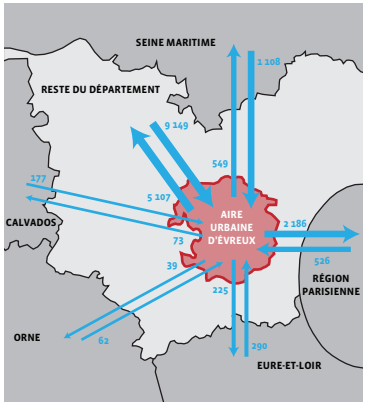

Les navettes domicile-travail entre la communauté d'agglomération et d'autres territoires hauts-normands

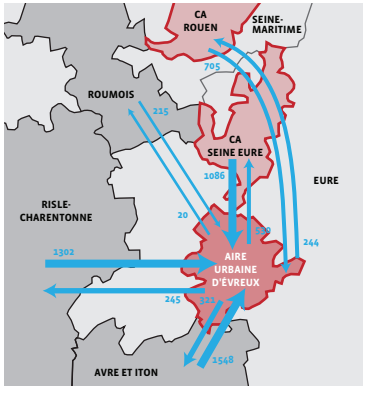

LES NIVEAUX DE QUALIFICATION DANS L'ÉCOSYSTÈME URBAIN ÉVREUX-SEINE-EURE

Sources : INSEE, RP1999, RP2007, exploitations principales.

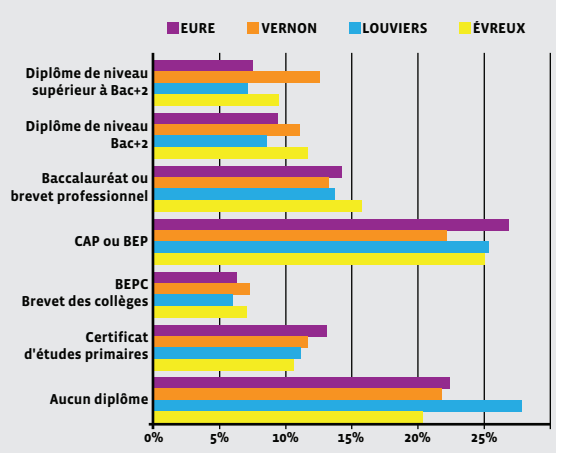

• Un niveau de qualification élevé

Pour reprendre le titre d'une étude récente de l'INSEE, le Grand Évreux apparaît également comme "un territoire attractif pour les jeunes diplômés du supérieur".

Les chiffres des diplômes et du niveau de qualification font effectivement ressortir deux constats principaux :

• Le premier est le haut niveau de qualification à l'échelle de l'aire urbaine du Grand Évreux.

37% des personnes de plus de 15 ans ayant achevé leurs études ont obtenu au moins le baccalauréat et parmi eux 21,2% ont un niveau Bac+2 ou supérieur.

Ces chiffres sont au-dessus de la moyenne départementale (31% de bacheliers) et également supérieurs à ceux des aires urbaines de taille comparable (26% de bacheliers et 14% de niveau Bac+2 ou supérieur).

On retrouve également cette proportion de diplômés au niveau de l'aire urbaine de Vernon : 37% de bacheliers dont 23,6% avec un Bac+2 ou supérieur.

• Le second constat est la progression forte du niveau de qualification entre 1999 et 2007.

En 1999, les proportions n'étaient que de 30% pour les bacheliers dont 17% de Bac+2 ou supérieur. Ces chiffres peuvent s'expliquer notamment par l'arrivée de jeunes actifs de 30-35 ans, de formation élevée, venant profiter d'un marché du travail local favorable[3].

[3] INSEE Haute-Normandie, Synthèses locales, "L'aire urbaine d'Evreux, un territoire attractif pour les jeunes actifs", 2001.

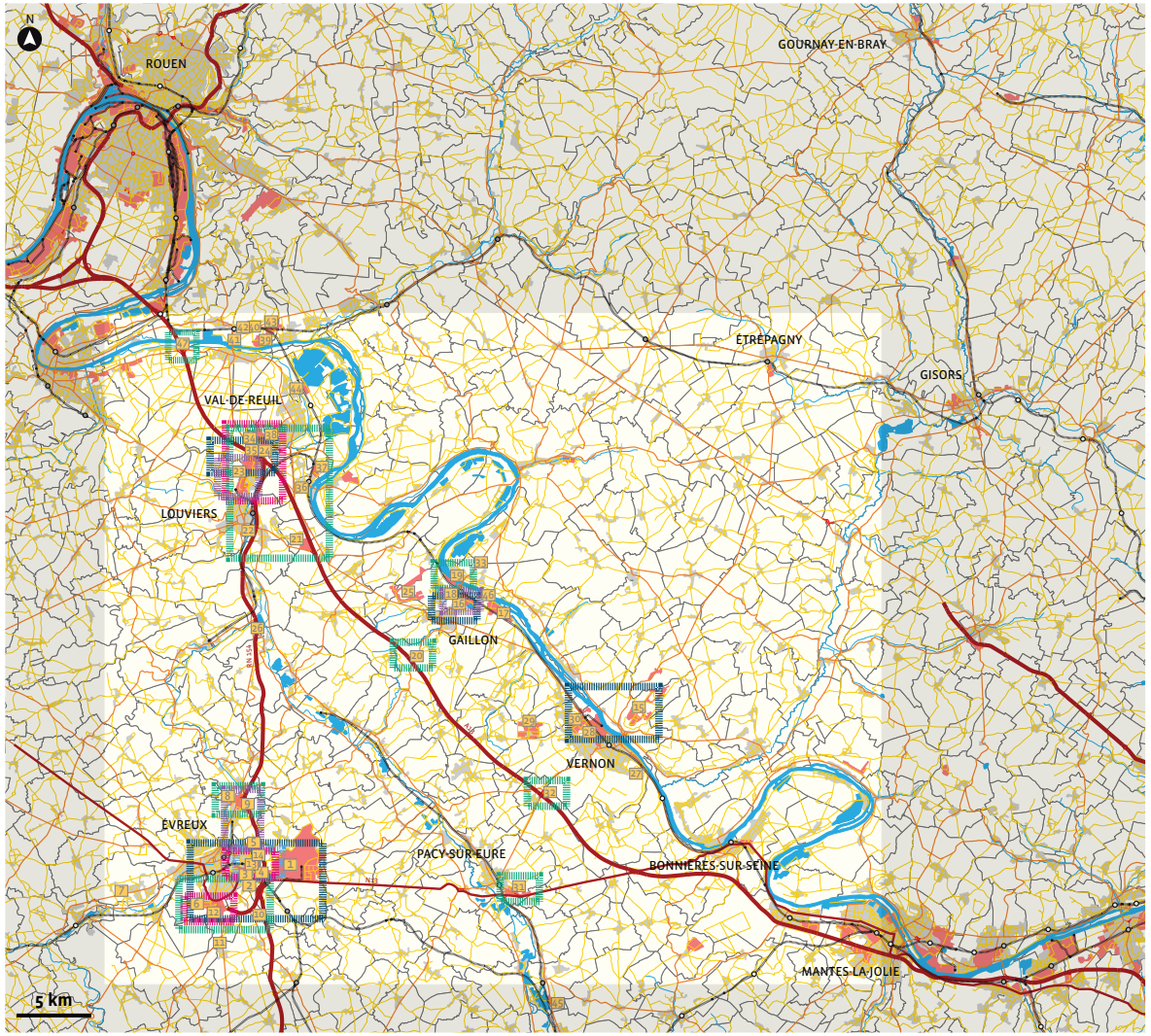

LES ESPACES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME URBAIN ÉVREUX-SEINE-EURE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES
d'après : IGN et CRCI de Haute-Normandie.

zones d'activités

1 BA 105
2 ZA du Long Buisson
3 ZA de la Garenne
4 ZA de la Coudray
5 parc du bois des communes
6 ZA de la Madeleine
7 ZA de la fosse aux Buis
8 ZI de Gravigny
9 ZA Les Surettes
10 ZA Saint-Laurent
11 ZA La Villeneuve
12 Parc d'activités de la forêt
13 ZA de Nétreville
14 Espace d'activités de la Rougemare
15 SNECMA
16 ZA secteur E et F
17 ZA secteur C et D
18 ZA de la Chartreuse
19 ZA secteur A et B
20 ZA des Champs Chouettes I et II
21 Ecoparc I et II
22 ZA des Joncquets
23 La Fringale
24 Parc d'affaires des portes de Val Reuil
25 Centre Technique de Renault
26 Zone des Peupliers
27 ZA des Bourdines
28 ZI de Vernon/St Marcel
29 Pôle européen de sécurité - CNPP
30 ZA de la Grange Garenne
31 ZI et ZA
32 Normandie Parc
33 Eco Seine
34 Pharma-parc II
35 Les Saules
36 ZI de Saint-Pierre de Vauvray
37 Le Vauvray
38 Pharma-parc
39 Le clos pré
40 Les Sablons
41 ZA du fort
42 ZA Les Diguets
43 Le Genêtais
44 ZA Les Lacs
45 ZA sous le Beer
46 ZA Les trente Acres
47 Bosc Hétrel

Une complémentarité des filières industrielles

logistique / emballage et conditionnement
pharmacie / chimie, biologie, santé (CBS)
aéronautique et aérospatiale
cosmétique
agro-alimentaire

C - L'ÉCOSYSTÈME URBAIN ÉVREUX-SEINE-EURE : VALORISER LA LOGIQUE DE COLLABORATION ENTRE LES TERRITOIRES

Le maillage du Grand Évreux, avec ses polarités urbaines complémentaires, a également du sens au niveau économique, dans la logique des clusters[4]. En effet, chaque polarité se caractérise par son poids et son rayonnement dans une ou plusieurs filières industrielles, bénéficiant d'un environnement spatial attractif (grands groupes de niveau mondial, laboratoires de recherche, centres de formation, sous-traitants, PME/PMI…). En outre, il ressort des études éco-géographiques du territoire - et c'est là une spécificité notable du Grand Évreux - une complémentarité forte et une synergie croissante entre ces différents pôles et entre ces différentes filières.

• La logique des clusters dynamiques

A l'échelle du Grand Évreux, la structuration du territoire en réseau de villes offre des avantages comparatifs par l'existence d'un bassin de population jeune et qualifiée, d'une offre d'emplois en progression, d'un tissu d'entreprises suffisamment étoffé et d'un réseau de sous-traitants à haute qualification.

Chacun des pôles urbains présente des caractéristiques économiques et socio-démographiques qui témoignent d'un potentiel de complémentarité des territoires à valoriser.

La logique territoriale du réseau de villes, schématisée notamment par l'image de la maille ou de la toile, se retrouve au niveau économique, avec la logique des clusters d'activités innovantes. Une conjonction de composantes participe alors de cette logique économique particulière :

- le temps long de "l'effet réseaux" : une existence ancienne (souvent plus de 30 ans) et de ce fait, une implantation solidement enracinée ;
- l'inscription territoriale à grande échelle, au-delà du simple fonctionnement local ;
- l'image positive du territoire : un "label" attractif pour les entreprises, favorisant les nouvelles installations ;
- le bassin de main-d'œuvre flexible et compétent : des actifs à haut niveau de qualification et des filières de formation dans les domaines concernés ;
- les économies d'échelle : un réseau dense de fournisseurs et de sous-traitants au sein du territoire.

Dans cette logique particulière de développement régional, l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, se caractérise avant tout par des acteurs locaux "pro-actifs" et non simplement en attente de décisions extérieures et supra-régionales. La performance des systèmes productifs locaux en clusters témoignent ainsi d'une collaboration et d'une cohésion territoriale fortes.

Ces "clusters créatifs", pour reprendre l'expression célèbre de Richard Florida et de ses "classes créatives"[5], se sont développés en fonction d'une conjonction inédite et fructueuse de compétences scientifiques, technologiques et industrielles. La richesse de ces concentrations a ainsi permis au triangle dynamique du Grand Évreux d'être à la pointe dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, l'aéronautique et l'aérospatiale, la logistique, l'emballage et le conditionnement…

[4] Terme anglo-saxon désignant de manière générique les configurations territoriales de systèmes productifs localisés mettant notamment en lumière les effets de proximité géographique.

[5] Richard Florida, *Cities and the Creative Class*, New York-London, Routledge, 2005.

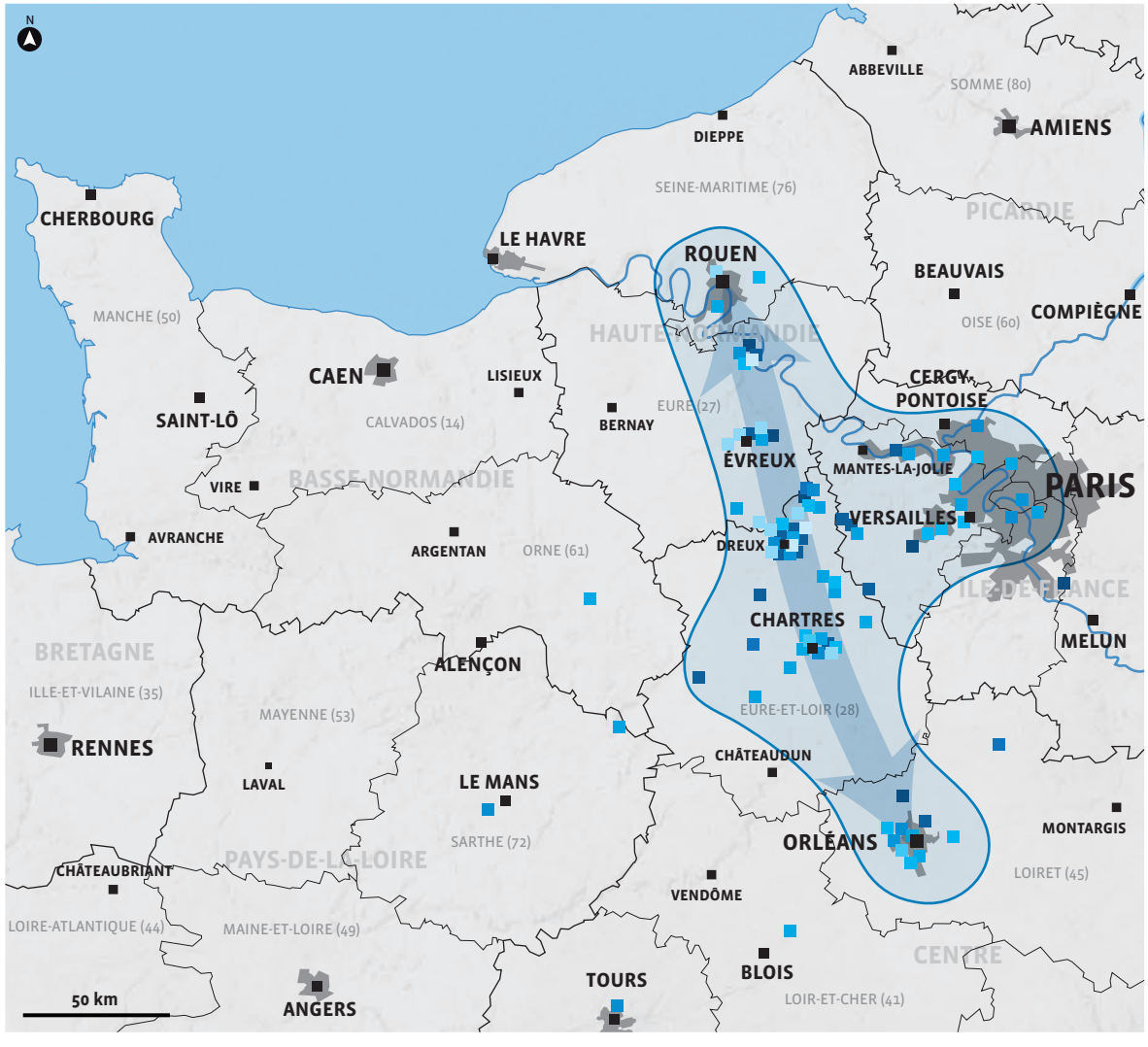

LES ACTEURS DU CLUSTER "PHARMAVALLEY"

© ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- www.pharmavalley.fr ;
- www.polepharma.com.

L'arc de la "PharmaValley"

Les différents acteurs du cluster

- Transport et logistique
- Services
- Fédérations professionnels et associations
- Expertise technique et ingénierie industrielle
- Construction
- Conditionnement/Emballage
- R&D
- Formations
- Fabricants de matières premières
- Laboratoires pharmaceutiques
- Biotechnologies

• Un millefeuille attractif et dynamique

La qualité unique de l'écosystème Évreux-Seine-Eure au sein de la vallée de la Seine tient à la diversité et à la complémentarité de ses activités, de l'industrie pharmaceutique à la cosmétique, de la logistique à l'agro-alimentaire, en passant par l'aéronautique et l'aérospatiale. Globalement, ce sont plus de 35 000 emplois dans l'Eure. Les acteurs de l'Eure visent, grâce aux investissements collectifs, aux dynamiques de filières et aux efforts d'aménagement du territoire, une croissance sur ces pôles de 3 à 5 % par an dans les 20 prochaines années, soit un gain compris entre 30 000 et 50 000 emplois.

Cette diversité des filières est un atout car elle offre un réseau dense d'entreprises, de sous-traitants, de laboratoires de recherche extrêmement performants qui, tout en étant sur des champs d'activités différents, n'en sont pas moins complémentaires sur des domaines stratégiques. De ce fait, la proximité géographique suppose et renforce les collaborations et les coopérations. A l'instar de Jean-Robert Mazaud, parlons finalement ici de "3ème Révolution industrielle"[6]: celle qui "tire de l'observation du fonctionnement équilibré et cyclique des écosystèmes naturels les enseignements à appliquer à l'activité économique. Selon cette approche écosystémique (qui étudie les échanges au sein de notre écosystème), observer l'existant indique comment transformer les villes en travaillant sur l'amélioration de leur métabolisme".

A l'échelle de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, ce métabolisme est celui des clusters et des filières d'excellence, fonctionnant chacun en réseaux internes, au sein de chaque filière, et externe, entre les différentes filières, dans une logique de complémentarité des domaines. Cet écosystème urbain a en effet pour spécificité de s'inscrire dans un réseau plus vaste de pôles de compétitivité, aux échelles régionales et européennes, et de présenter, à l'échelle locale, des interactions fortes entre des filières industrielles innovantes.

Le pôle pharmaceutique d'Evreux/Louviers/Val de Reuil

Le territoire du Grand Évreux et Seine Eure s'est affirmé depuis de nombreuses années par le dynamisme de son tissu économique et les spécificités d'un appareil productif développé autour de l'industrie chimique et pharmaceutique (62 laboratoires de production, 300 entreprises, 30 000 emplois directs -Normandie et Centre-, dont 6 100 emplois directs dans l'Eure qui représentent près de 40% de l'emploi du Grand Paris "ouest").
Pôle stratégique au sein du vaste croissant d'innovation dessiné par le cluster "Pharma Valley", l'axe constitué par Évreux/Louviers/Val-de-Reuil bénéficie d'une position phare, au centre géographique de la route Dreux/Rouen.

Le cluster "Pharma Valley" constitue le premier bassin européen de développement et de production pharmaceutique. La majorité des plus grandes entreprises sont déjà installées entre l'axe Seine et Évreux (Sanofi Pasteur, Janssen Cilag, GlaxoSmithkline, Apta, etc.), ce qui a engendré la venue de nombreuses biotechnologies à fort potentiel ces dernières années (Biogalenys, TF Chem, Holodiag, POLYIntell, etc.). La totalité de la filière est présente : équipementiers, fabricants de machines, sous-traitants de capacités, fournisseurs, etc. Au total, près de 10 000 emplois oeuvrent déjà au quotidien dans la production de médicaments et la chimie.

Le développement du cluster s'appuie sur l'alliance de trois structures :

- PolePharma : cluster interrégional de production pharmaceutique historiquement ancré à Dreux (Eure-et-Loir). PolePharma regroupe environ 80 membres dont de grands noms de l'industrie pharmaceutique.
- le technopôle chimie-biologie-santé (CBS) ;
- le Groupement régional des établissements pharmaceutiques industriels du Centre (GREPIC).

L'imbrication de ces réseaux d'entreprises et de pôles de recherche participe de la dynamique d'innovation du territoire.

[6] Jean-Robert Mazaud, "La 3ème Révolution industrielle", in Seine Métropole, Paris - Rouen - Le Havre, Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne, Antoine Grumbach & Associés, 2009, chap. 2.5.

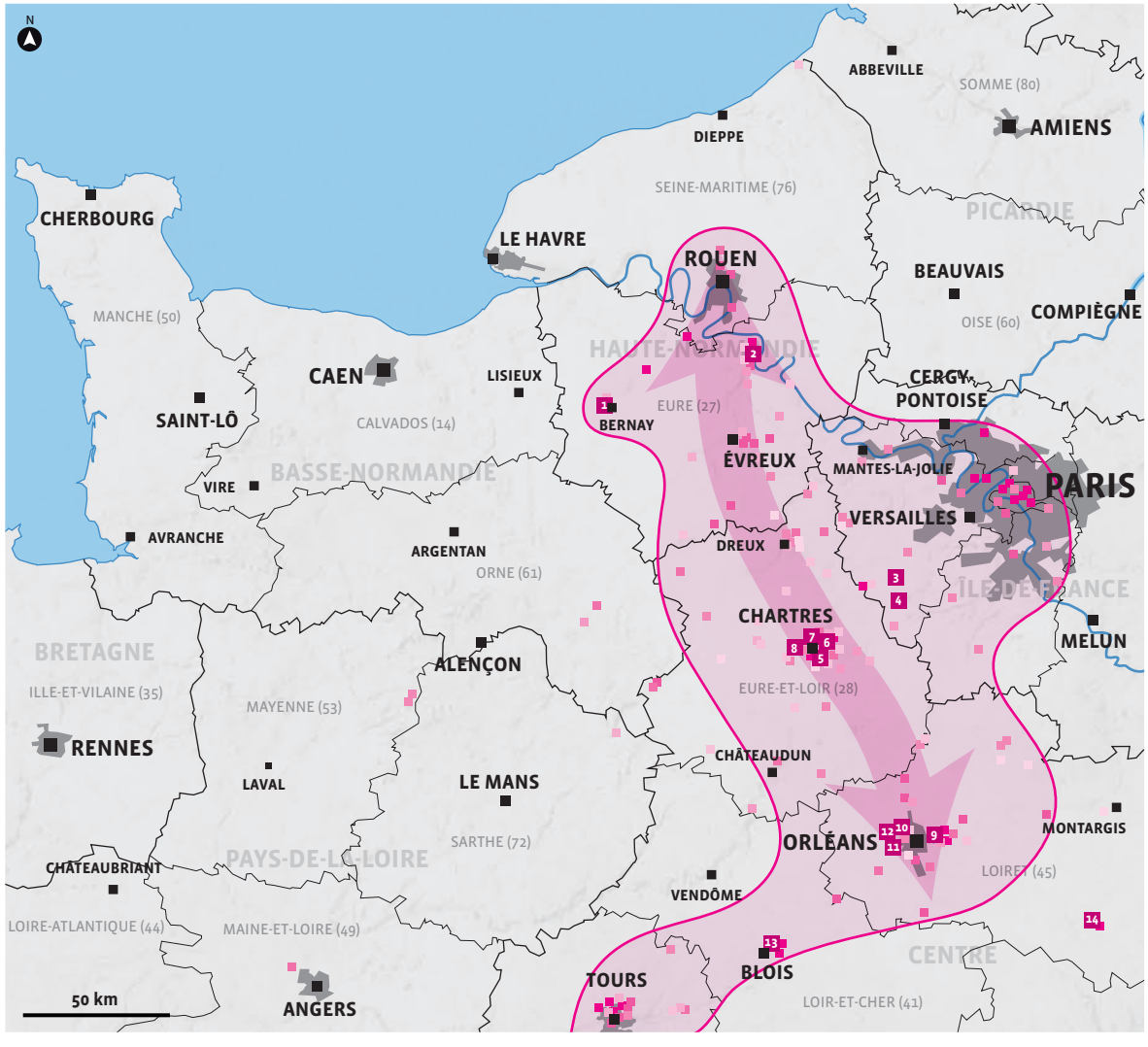

LES ENTREPRISES DE LA "COSMETIC VALLEY"

© ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- www.cosmetic-valley.com.

L'arc de la "Cosmetic Valley"

Les entreprises du pôle par métiers

- métiers Design PLV Cartonnerie
- métiers Packaging
- métiers Machine outils
- métiers Conditionnement
- métiers Matières premières
- métiers Fabrication et Formulation
- métiers Testing et Analyse
- métiers Parfums et Cosmétique

principales entreprises :

1. CDIP
2. Hermès Parfums (Groupe Hermès)
3. Maybelline / Garnier (Groupe L'Oréal)
4. Gerlain
5. Pacific Europe (Lolita Lempicka, JC Castelbajac)
6. Paco Rabanne (Groupe Puig)
7. Fragance Production / Lancaster Groupe
8. Guerlain
9. Parfums Christian Dior (Groupe LVMH)
10. Shisheido
11. Maybelline / Gemey (Groupe L'Oréal)
12. Soprogem
13. Sysley
14. Shisheido

A l'échelle du territoire ébroïcien, le projet de développement à Miserey d'une bio-pépinière - le "Bio-Normandie Parc" - venant compléter le "Pharmaparc" de Val-de-Reuil, participe du renforcement de ce positionnement stratégique au sein du croissant pharmaceutique de la "Pharma Valley".

Cette bio-pépinière, sur 70 ha à terme, participera alors du renforcement du positionnement stratégique du Grand Évreux dans le secteur des biotechnologies.

De même, la Plateforme Technologique d'Évreux - "Normandie Sécurité sanitaire" - conçue en 2001 dans le cadre d'un Contrat Plan État-Région, est également un outil stratégique de soutien et de renforcement des principes d'innovation et de transferts technologiques en recherche et formation au sein de ce cluster.

Cette plate-forme s'appuie sur un réseau de laboratoires (CNRS, notamment) et d'établissements d'enseignement présents sur l'ensemble du territoire du Grand Évreux et au-delà :

- l'Institut Universitaire de Technologie d'Évreux ;
- le Lycée Léopold Sédar Senghor d'Évreux ;
- l'École Supérieure d'Ingénieurs et Techniciens pour l'Agriculture à Mont-Saint-Aignan ;
- l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Seine-Maritime à Brémontier-Merval ;
- le Laboratoire de Microbiologie du Froid de l'Université de Rouen ;
- le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) Agro-Hall d'Évreux ;
- le CRITT Analyses et Surface de Louviers ;
- le CRITT ADIPpharm d'Evreux ;
- l'entreprise BioGalenys (Biopharmacie, Pharmacocinétique, Biogalénique) ;
- le GIE Station de recherche du COMITÉ NORD.

Ainsi, le développement de "Normandie Sécurité Sanitaire", associé à la bio-pépinière "Bio-Normandie Parc", participe du confortement stratégique du positionnement du triangle du Grand Évreux dans le domaine des biotechnologies.

Le pôle cosmétique d'Evreux/Louviers

Au sein du pôle de compétitivité, de niveau national, "Cosmetic Valley", l'axe Évreux/Louviers se distingue par un nombre conséquent d'entreprises spécialisées et par la présence de la filière complémentaire du "packaging", qui vient créer une synergie dynamique au cœur de ce secteur.

Ayant obtenu en 2005 le label « pôle de compétitivité », la "Cosmetic Valley" constitue depuis 2008 un réseau de 400 entreprises, 178 centres de recherche, 5 universités et 136 établissements de formation.

Dans un arc allant de Tours à Rouen, en passant par Orléans, Chartres, Dreux et Évreux, ceux-ci se sont engagés dans une démarche de partenariat dans le domaine de la production de biens de consommation de la filière des parfums et des cosmétiques en France.

L'Eure regroupe près du quart du potentiel de la "Cosmetic Valley" ; avec près de 100 entreprises concernées représentant plus de 6 000 emplois[7], et de nombreux projets de R&D validés par le FUI (Fonds Unique Interministériel), le département contribue à donner un rayonnement international à ce pôle de compétitivité.

Debut 2011, 31 entreprises de l'Eure, représentant 4 000 emplois et 800 millions de CA, adhèrent au pôle.

De même, 42 entreprises, rassemblant 2 000 emplois accompagnent significativement le pôle sans être adhérentes.

[7] Adhérents à la "Cosmetic Valley" et recencement Eure Expansion.

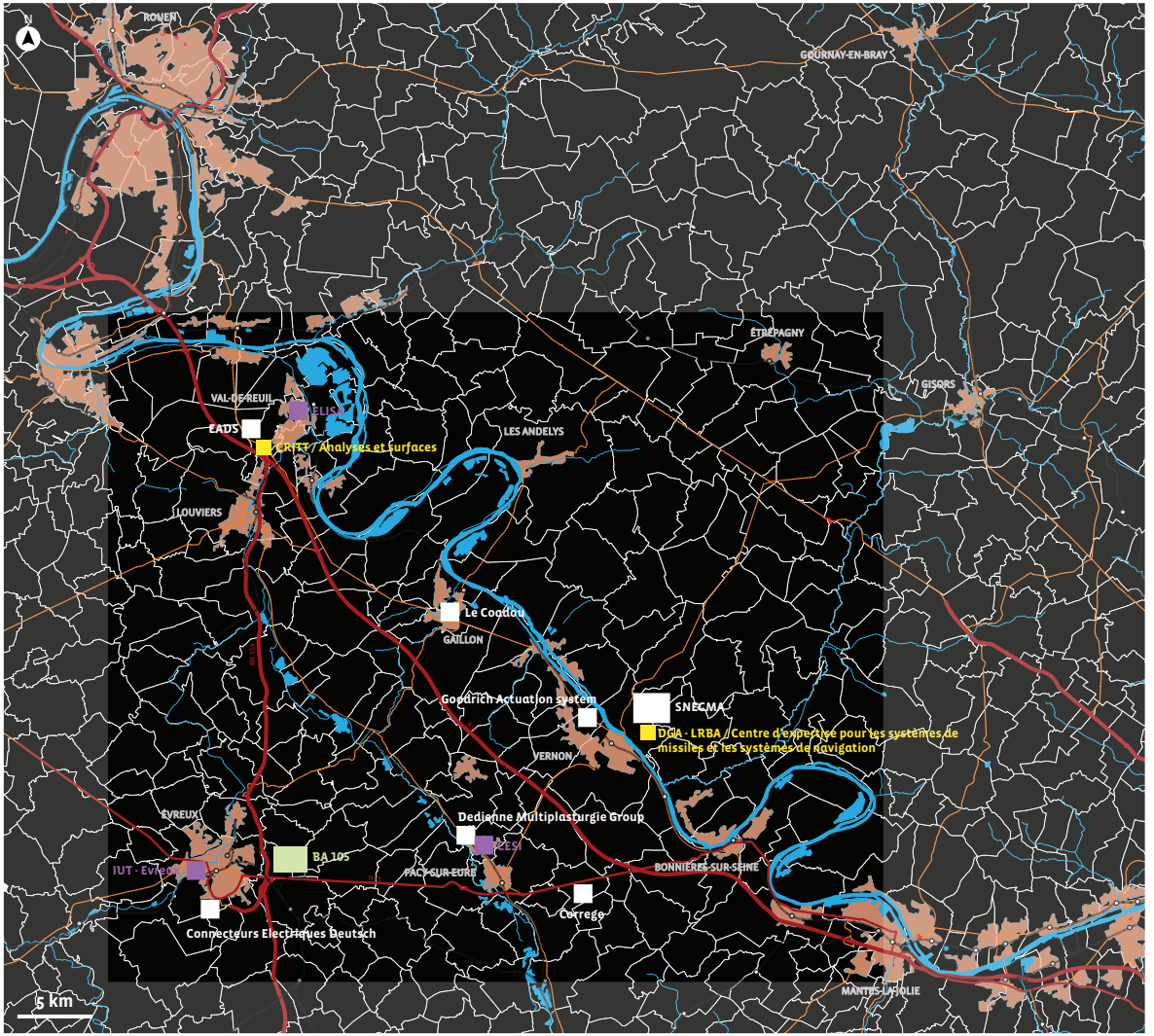

LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE DE L'ÉCOSYSTÈME URBAIN ÉVREUX-SEINE-EURE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES
d'après : IGN et CCI de l'Eure, document technique "Filière de l'Eure aéraunautique", novembre 2010

- entreprise de la filière aéronautique et aérospatiale
- base aérienne BA 105
- établissement d'enseignement et de formation
- laboratoire de recherche

Le pôle aéronautique et aérospatial d'Évreux/Vernon/Val-de-Reuil

Héritier d'une longue tradition dans le domaine de l'industrie aérospatiale et aéronautique, avec la présence depuis 1947 du Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamique (LRBA), le pôle de Vernon, avec l'entreprise SNECMA, participe d'une dynamique régionale et supra-régionale dynamique et attractive dans ce secteur.

La filière aéronautique et aérospatiale est un domaine à très haute valeur ajoutée qui induit des retombées technologiques pour l'ensemble des industries et suppose une synergie forte industrie/recherche. Au sein de cette filière, l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure possède de fortes compétences industrielles (avec près de 3 000 emplois) et de recherche dans la construction aéronautique et aérospatiale, la mécanique industrielle, la fabrication de matériel et d'équipements, l'exploitation et la maintenance.

La filière s'appuie notamment sur la conjonction d'associations et de pôles de compétitivité permettant la collaboration des acteurs et entreprises locales :

- l'association "Normandie AeroEspace" (NAE) : elle réunit les sites industriels et les acteurs normands du secteur aéronautique et spatial ;
- le pôle de compétitivité Mov'eo en R&D Motorisation (automobile et transports publics) : il permet de renforcer la collaboration entre les acteurs et de développer des projets collaboratifs en recherche et développement ;
- l'association "Campus Composites Avancés Normand" (C.CAN) : elle contribue à fédérer les moyens et les connaissances dans le domaine de la recherche et développement en matériaux composites et leurs applications.

Le pôle de Vernon, avec le site SNECMA, bénéficie en outre d'un réseau dense de fournisseurs et de sous-traitants à haut niveau de savoir-faire, qui participent de la dynamique positive de complémentarité des territoires et les transferts de technologies.

Parmi les établissements aéronautiques installés dans le département de l'Eure, l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure compte des noms importants :

- Vernon : SNECMA
- Évreux : Connecteurs Electriques Deutsch, Dedienne Multiplasturgie Group, la BA 105
- Chaignes : Correge Sensors
- Saint-Marcel : Goodrich Actuation System
- Val-de-Reuil : EADS Defence And Security Systems
- Gaillon : Le Coadou

L'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure bénéfice notamment de l'implantation d'envergure que constitue la base aérienne 105 : 1 700 employés (3ème employeur de l'Eure), un site de plus de 720 hectares et un projet d'accueillir 800 nouveaux militaires ou personnels civils d'ici 2013.
Son rôle de soutien technique passe par le rassemblement des moyens et unités à caractère technique, logistique et d'infrastructure. Elle a également pour vocation la maintenance et l'entretien techniques des matériels aéronautiques. Bénéficiant aujourd'hui de la "classification défense", la BA 105 est, de fait, une composante stratégique de la défense de l'État. Aujourd'hui, l'accueil du dernier avion long courrier du Président de la République en fait un pôle phare pour le territoire.

L'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure devrait également bénéficier de projets d'envergure comme celui touchant la reconversion des 320 hectares du site du Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques (LRBA) à Vernon. Il pourrait notamment voir l'implantation d'un campus technologique qui viendrait alors renforcer le poids du territoire dans ce secteur et créer une véritable synergie avec les laboratoires de recherche et les entreprises déjà installés.

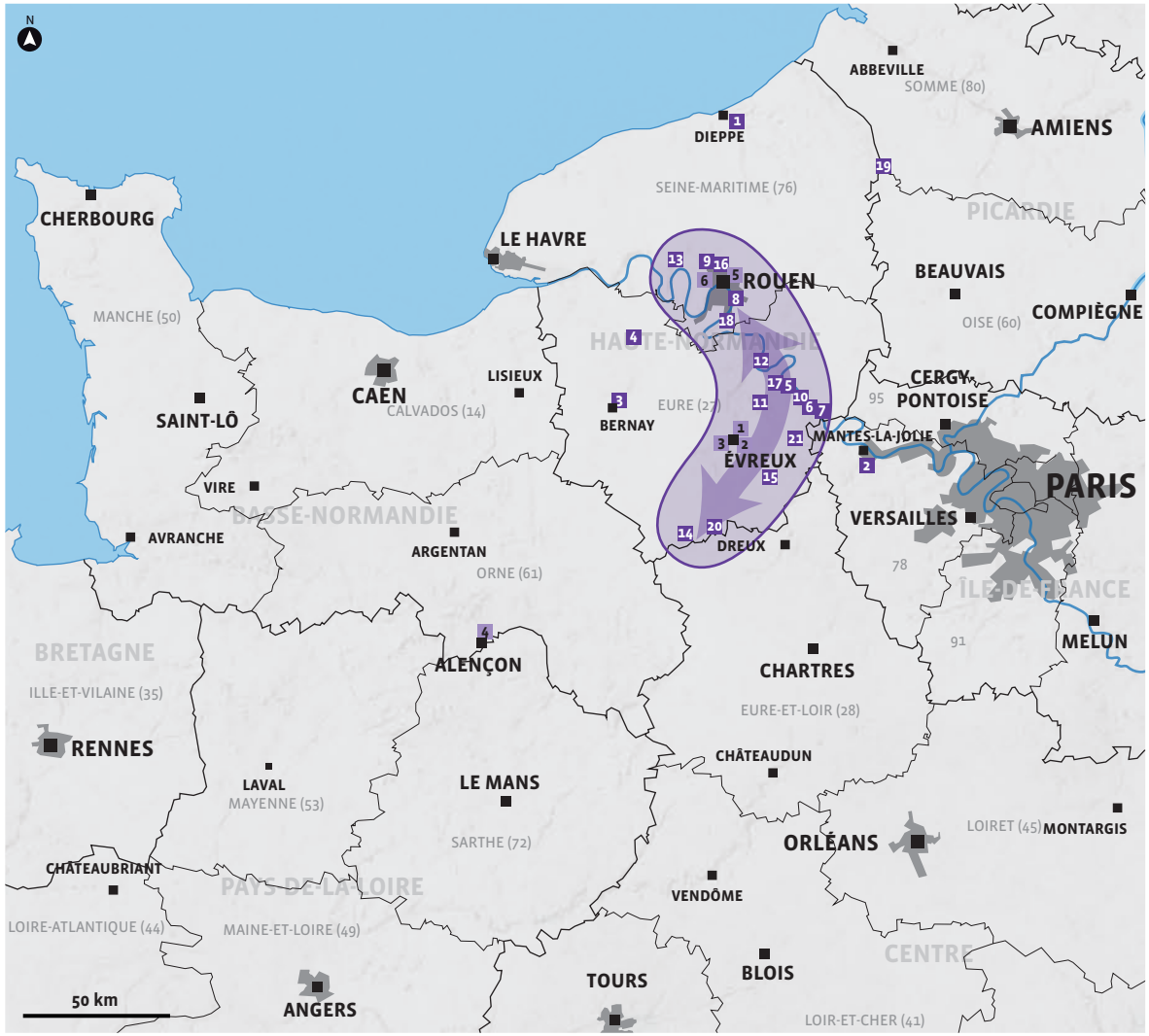

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE "NORMANDY PACKAGING"

© ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- www.normandy-packaging.fr

L'arc de la filière "Normandy Packaging"

Les acteurs de la filière Normandy Packaging

entreprises :

1. Adop France
2. Cartonnage Duthoit
3. Ceisa Packaging
4. Endupack
5. EPH Packaging
6. La.net
7. Condi Ouest
8. Decatoire
9. Le Boucher
10. Logicrea
11. ORIGA
12. Picourt-Cabis
13. Sage Industries
14. Seide Packaging
15. Sofrastock
16. Texlibris
17. Toutpack
18. 3CI-PLV
19. Deremaux
20. Dilec
21. Empacabois

institutions :

1. CCI de l'Eure
2. Eure Expansion
3. IUT d'Évreux
4. Polymers Technologies
5. CCI régionale de Haute-Normandie
6. DIRECCTE

Le pôle logistique d'Evreux / Heudeubouville / Saint-Aubin-sur-Gaillon

La filière logistique est un des domaines phares de l'économie haute-normande et de l'écosystème Évreux-Seine-Eure en particulier, en raison notamment de sa localisation stratégique sur l'axe Seine et dans l'hinterland havrais. L'Eure est ainsi le deuxième département français pour le routage et l'e-commerce : ces branches représentent 3 900 emplois répartis au sein de 66 établissements.
A l'échelle régionale, trois territoires se distinguent en fonction de leurs domaines d'activités logistiques spécifiques : Le Havre, Rouen et l'Eure. Le territoire de l'Eure et plus précisément, l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, se caractérise par des activités logistiques dans le domaine du transport routier et multimodal et de l'entreposage/stockage (activités à haute valeur ajoutée, préparation de commandes et conditionnement).

L'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure compte ainsi trois zones logistiques majeures :

- Évreux : Parc du Long Buisson I, II et III ;
- Heudeubouville : Ecoparc I, II et III ;
- Saint-Aubin-sur-Gaillon : Champs-Chouettes II.

Trois projets de zones logistiques sont également en cours :

- Vieil-Évreux : zone de Cracouville (200 ha) ;
- Gaillon / Aubevoye : ZI de Gaillon - Aubevoye (100 ha)
- Pîtres / Le Manoir : site multimodal (160 ha).

L'ensemble du secteur de la logistique bénéficie d'une dynamique de réseau avec le pôle de compétitivité Nov@log qui contribue à accompagner les entreprises dans le domaine de la recherche et de l'innovation logistique.
Il s'appuie sur un réseau dense de laboratoires de recherche et de centres techniques spécialisés, présents au Havre, Rouen, Caen, Saint-Etienne-du-Rouvray, et d'un tissu dense d'entreprises spécialisées dans la logistique industrielle de pointe.

La région Haute-Normandie et l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, en particulier, sont également en pointe dans le domaine de l'industrie de l'emballage, du conditionnement et de la vente à distance.

Territoire à la confluence de trois grands marchés : le conditionnement industriel, le marché import et la PLV (Publicité sur le Lieu de Vente), l'Eure voit sa position et sa visibilité renforcées par la création d'une filière,"Normandie Packaging", dont la vocation est de fédérer les entreprises régionales du conditionnement, les fabricants d'emballages et de machines d'emballages et de conditionnement, dans la continuité du pôle "logistique Seine-Normandie".
Le pôle d'Évreux est au cœur de cette filière d'excellence, notamment grâce à son IUT et à son département de "Génie du Conditionnement et de l'Emballage" (il n'en existe que 5 à l'échelle du territoire national). L'IUT d'Évreux propose en effet deux formations dans le domaine du packaging : un DUT Génie du Conditionnement et de l'Emballage (DUT GCE) et une Licence Professionnelle Adaptation des Emballages et Design Industriel (LP Packaging). En outre, la filière Normandy Packaging est également engagée dans la création d'un Centre Technique de l'Emballage partagé avec l'IUT représentant alors la "cellule R&D universitaire de l'emballage".
La logistique et les secteurs connexes (e-commerce, packaging), avec le pôle de compétitivité Nov@log, la région et notamment l'axe Seine, sont parmi les plus performantes et attractives en matière de développement des activités logistiques. Les projets se multiplient et confirment le caractère attractif d'un positionnement idéal entre les axes Paris-Le Havre et Anvers-Barcelone : sur des activités à fort développement - notamment l'e-commerce - l'émergence de projets et d'entreprises innovantes témoignent de la localisation stratégique de l'agglomération ébroïcienne. En conséquence, la filière packaging - et son centre névralgique situé à l'IUT d'Évreux - sont tirés vers le haut par le développement d'activités fortement consommatrices d'emballage.

Le pôle agro-alimentaire du Grand Évreux

L'Eure est un département fortement marqué par l'activité agricole et plus précisément par la grande culture céréalière. Le paysage est un indice de ce poids dans la mesure où 80% de la surface agricole utile (SAU) est consacrée à la grande culture. Plus précisément, en 2009, 41% de la SAU est orientée vers la culture du blé (soit 152 028 ha) et 14% vers celle du colza (53 134 ha). Le lin est également une production emblématique du territoire et représente 3% de la SAU, soit 10 187 ha. La culture de la betterave sucrière occupe 8 591 ha (2%) et les pommes de terre, 2 809 (1%)[8]. Enfin, le "bio" occupe 2 275 hectares.

A une échelle plus fine, sur le territoire du Grand Évreux, la grande culture céréalière et l'industrie agro-alimentaire occupent une place forte, aussi bien dans le paysage que dans l'économie locale. Elle bénéficie en effet de la convergence d'acteurs et d'institutions permettant de valoriser ce secteur et de l'accompagner dans son développement.

La filière agroalimentaire de l'Eure représente 420 entreprises, soit plus de 4 000 emplois. Elle dépend des échanges extérieurs. Elle exporte des céréales. De nombreuses matières premières venant de l'international sont transformées dans le département (thé, cacao, etc.). Le territoire du Grand Évreux est à l'interface des entrées maritimes et du bassin de consommation francilien.
On retrouve cette localisation privilégiée pour tous les produits frais issus des bassins agricoles du grand Ouest : maraîchage, viande, lait.

La valorisation des produits du terroir et le développement des circuits courts de distribution représentent des enjeux. Il convient de développer des plates-formes de transformation ou points de vente de produits frais, de manière coordonnée avec une affectation progressive de terres à l'alimentation de l'Île-de-France.

Évreux bénéficie en outre de la présence de trois laboratoires et centres de recherche pouvant renforcer la position du territoire dans le domaine de la recherche et du transfert de technologie dans le domaine agro-alimentaire :

- Le Laboratoire de Microbiologie du froid ;
- Le Laboratoire d'Analyse des Systèmes Organiques Complexes ;
- Le Laboratoire de Biophysique et Biomatériaux.

En outre, le projet de « Nutripôle » (à Orly-Rungis) pourrait également permettre des coopérations et des collaborations, dans le domaine de la R&D, avec le pôle ébroïcien.

La position phare du Grand Évreux dans le domaine agro-alimentaire réside également dans la présence de trois structures de transferts de technologies, bénéficiant à la fois d'un environnement actif dans le domaine de la R&D et d'un tissu dense d'entreprises agro-alimentaires.
Ces trois structures de transfert technologique sont :

- Le Groupement d'Intérêt Public de la Plate-Forme Technologique d'Évreux : microbiologie du froid et maîtrise de la qualité des produits alimentaires et bio-industriels ;
- Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologique ADIP-Pharm ;
- Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologique AGRO-Hall : labellisé par le Ministère de la Recherche, il permet d'accompagner, de soutenir et de conseiller les professionnels de l'agro-alimentaire. Il est spécialisé en microbiologie, hygiène/qualité, nutrition et procédés.

Ce développement peut d'ailleurs profiter de la filière de R&D du "Normandie Packaging", en particulier dans le domaine de la valorisation industrielle des produits agricoles (pulpe de betterave, résidus de lin...). Le territoire du Grand Évreux peut en outre jouer un rôle décisif en accueillant des zones d'entrepôts à températures dirigées pour le stockage, la préparation et la conservation des produits frais, en lien avec Rungis.

[8] Agreste, Statistique Agricole Annuelle, déclarations de surface 2009 (Répertoire Parcellaire Graphique).

Aujourd'hui, la valorisation locale des productions et le développement des filières courtes agricoles de distribution alimentaire tendent à repenser la place du département dans la transformation et la distribution de ses productions. Aux portes du marché francilien, l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure a une place à jouer avec le développement de projets de plates-formes de stockage à température dirigée, associés à des unités de transformation, notamment en lien avec le pôle d'Orly-Rungis.
On estime le potentiel de développement à 21 000 emplois.

• Les clusters en devenir

Outre les clusters innovants déjà actifs, le triangle du Grand Évreux devrait également accueillir de nouveaux clusters en devenir : ce sont entre 18 000 et 20 000 nouveaux attendus.

Le cluster prototypage et moyenne série (rattaché à la R&D appliquée et la mise en industrie)

Déjà plus de 3 000 personnes travaillent sur ces sujets : recherche sous contrat, testing, expérimentation, conception de chaînes de production. L'Île-de-France est le plus gros centre en R&D fondamentale d'Europe, mais elle peine à détenir des leaderships de brevet, puis de production innovante. Le territoire du Grand Évreux peut devenir le berceau de la mise en application de cette R&D. Le territoire possède en effet une longue tradition et une main d'oeuvre très qualifiée sur la mise en application de la R&D fondamentale. Ce savoir-faire s'exerce au sein de différentes filières (santé/pharmaceutique, cosmétique, mécanique de précision, électronique) : la mise en réseau de ces compétences représente un fort levier d'optimisation et de gain de compétitivité.

Le cluster Innovasport, en lien avec le projet Seine Vallée Olympique

Ce cluster multifilières rassemble trois pôles universitaires, emmené par le doyen Lauret (UFS STAPS Rouen). Un protocole d'intention est signé avec le GEA pour le développement du pôle.

Les perspectives de développement d'Innovasport se concentrent sur 6 domaines : développement durable (les "sports de plaisance", symboles du respect de l'environnement et d'une philosophie éco-responsable), architecture des équipements sportifs / technologie virtuelle (production du geste-entraînement, apprentissage, cybersports de loisirs), réalité augmentée, appliquée à l'apprentissage des pratiques sportives, les micro-drones de troisième génération, santé ("vieillissement sain", hydratation du sportif, nutrition), textiles sportifs et sécurité publique. A partir de technologies de mesures de types accéléromètre, gyromètre et magnétomètre, il est par exemple possible d'optimiser la posture et la gestuelle du nageur (analyseur de mouvement en natation). Le concept est né au sein du laboratoire CETAPS de la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Rouen...
Outre la mise en réseau des laboratoires et l'accueil d'activités, ce pôle valoriserait le berceau de l'olympisme : la vallée de la Seine. Ce pôle serait également rattaché au pôle de compétitivité bas-normand de niveau national "Filière équine". S'il permettait de capter entre 0.5 et 1% du marché mondial du sport (240 milliards d'euros), entre 4 000 et 8 000 emplois pourraient être créés.

Le cluster Aéronautique embarquée

Ce cluster, en cours d'étude avec la DATAR, s'oriente vers l'exploitation civile de brevets développés pour les militaires, puis déclassés suite aux évolutions technologiques. Il s'agirait notamment de créer une plate-forme d'initiative locale pour les militaires qui quitteraient l'armée pour créer leur entreprise. Des brevets tombés dans le domaine public pourraient être exploités localement. Ce cluster s'orienterait aussi vers Galiléo : des applications vont être développées et pourraient l'être sur Évreux.

D - FLUX ET POLARISATION TERRITORIALE : UNE JUSTIFICATION DE L'ALTERNATIVE FERROVIAIRE

Le maillage territorial en pôles urbains, en villes petites et moyennes, la complémentarité des territoires en termes d'équipements et de services et la collaboration économique des pôles dynamiques au sein de clusters industriels, sont étroitement corrélés à la question centrale des infrastructures de transports.

A grande échelle, dans le cadre d'une valorisation de l'arc en couronne autour de Paris depuis Beauvais/Rouen/Évreux/Orléans/Chartres, et dans une logique est-ouest dans un arc allant de Paris à Caen via la Haute-Normandie, la question de l'articulation des différents clusters et pôles de compétitivité (Pharma Valley, Cosmetic Valley...) est centrale. Leur complémentarité de fait, en termes de transferts de compétence, de synergie en R&D, suppose de renforcer les liaisons physiques du territoire régional, en particulier par le fer qui fait aujourd'hui défaut dans les liaisons régionales et supra-régionales.

Au niveau des pôles et clusters structurants de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, l'enjeu des transports se pose donc à deux échelles :

- à l'échelle régionale et supra-régionale : en termes d'articulation et d'accrochage de ces pôles dynamiques aux arcs nord-sud et est-ouest dessinés par les pôles de compétitivité ;
- à l'échelle locale et départementale : en termes de desserte renforcée entre les pôles d'emplois, les zones d'activités dynamiques, les pôles de recherche et de formation.

L'analyse des navettes domicile-travail, réalisée dans le cadre du Plan de Déplacements urbains (PDU, octobre 2010) du Grand Évreux Agglomération fait apparaître que les principaux pôles générateurs de déplacements sont situés dans les pôles urbains, en particulier Évreux-centre et les franges industrielles (Guichainville, Saint-Sébastien-de-Morsent, Gravigny, Normanville).
L'essentiel de ces déplacements se fait donc à l'intérieur du pôle urbain ébroïcien, de ses communes périphériques et, dans une moindre mesure, avec la région parisienne, Rouen, Louviers et Conches-en-Ouches.

A une échelle plus fine, les études menées dans le cadre du PDU démontrent qu'au sein d'Évreux, les axes nord (51 000 véhicules par jour) et ouest (55 000 véhicules par jour) concentrent la grande majorité des flux aux heures de pointe et sont donc quotidiennement saturés. Il s'agit essentiellement de l'avenue du Maréchal Foch (N13) à l'entrée ouest de la ville et de la rue du faubourg Saint-Léger (D155) à l'entrée nord. Le désengorgement de ces axes stratégiques est donc un impératif pour le Grand Évreux.

Au niveau de la communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE), l'étude des navettes domicile-travail réalisée dans le cadre du PDU (diagnostic, avril 2007) montre une part très nette (45%) des échanges extérieurs vers le nord, avec les agglomérations de Rouen et d'Elbeuf.

Les échanges vers le sud, polarisés par Évreux représentent également près du quart des navettes domicile-travail.
A l'est, on note une attraction marquée des pôles de Vernon, Gaillon, du Vexin Normand et dans une moindre mesure, de Pacy-sur-Eure et Saint-André de l'Eure.
Les liaisons nord-sud représentent donc aujourd'hui l'axe majeur des échanges pour le travail, que ce soit entre la CASE et Rouen (2 176 actifs par jour dans le sens CASE-Rouen et 2 433 actifs par jour dans le sens Rouen-CASE), entre la CASE et Évreux (1 280 actifs par jour dans le sens CASE-Évreux et 587 actifs par jour dans le sens Évreux-CASE) ou encore entre la Communauté d'agglomération rouennaise et l'aire urbaine ébroïcienne (705 actifs par jour dans le sens Rouen-Évreux et 244 actifs par jour dans le sens Évreux-Rouen).

En termes de trafic et de congestion urbaine, le trafic nord-sud sur l'A13 s'établit à 42 300 véhicules/jour au sud d'Heudebouville et 68 600 véhicules/jour au nord de Criquebeuf.

Au niveau de la N154, le trafic s'établit à 24 800 véhicules/jour au sud de la CASE et 26 900 véhicules/jour vers le nord, entre Louviers et l'A13.

L'axe nord-sud est donc décisif pour les liaisons internes et externes au territoire de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure.

Or, aujourd'hui encore, l'absence de liaison ferroviaire entre Évreux - Louviers/Val de Reuil - Rouen est une aberration, tant au regard des flux domicile-travail majeurs qui existent entre ces pôles que dans les logiques actuelles de renforcement des complémentarités économiques des filières industrielles innovantes.

Les chiffres des navettes domicile-travail, domicile-études et les études de trafics montrent en effet le caractère hautement stratégique de la liaison nord-sud et justifient par là même, dans un contexte de développement durable des territoires et d'efficacité des circulations, la pertinence de privilégier une alternative ferrée (train, tram-train...) au développement routier et autoroutier.

De même, les liaisons secondaires est-ouest, en agrafe sur la Seine, structurées par des pôles économiques attractifs (Gaillon, Vernon, Pacy-sur-Eure) supposent de renforcer les liaisons sur quatre axes majeurs :

- Évreux / Pacy-sur-Eure / Vernon-St Marcel ;
- Évreux / Pacy-sur-Eure / Bonnières-sur-Seine ;
- Évreux / Gaillon-Aubevoye ;
- Bonnières-sur-Seine / Vernon-St Marcel / Gaillon-Aubevoye / Louviers-Val de Reuil.

Organiser la desserte du territoire par le développement des transports en commun en site propre, valoriser l'alternative ferrée au routier, sont autant d'éléments phares pour le développement de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, à l'articulation des échelles locales, départementales, régionales et européennes.

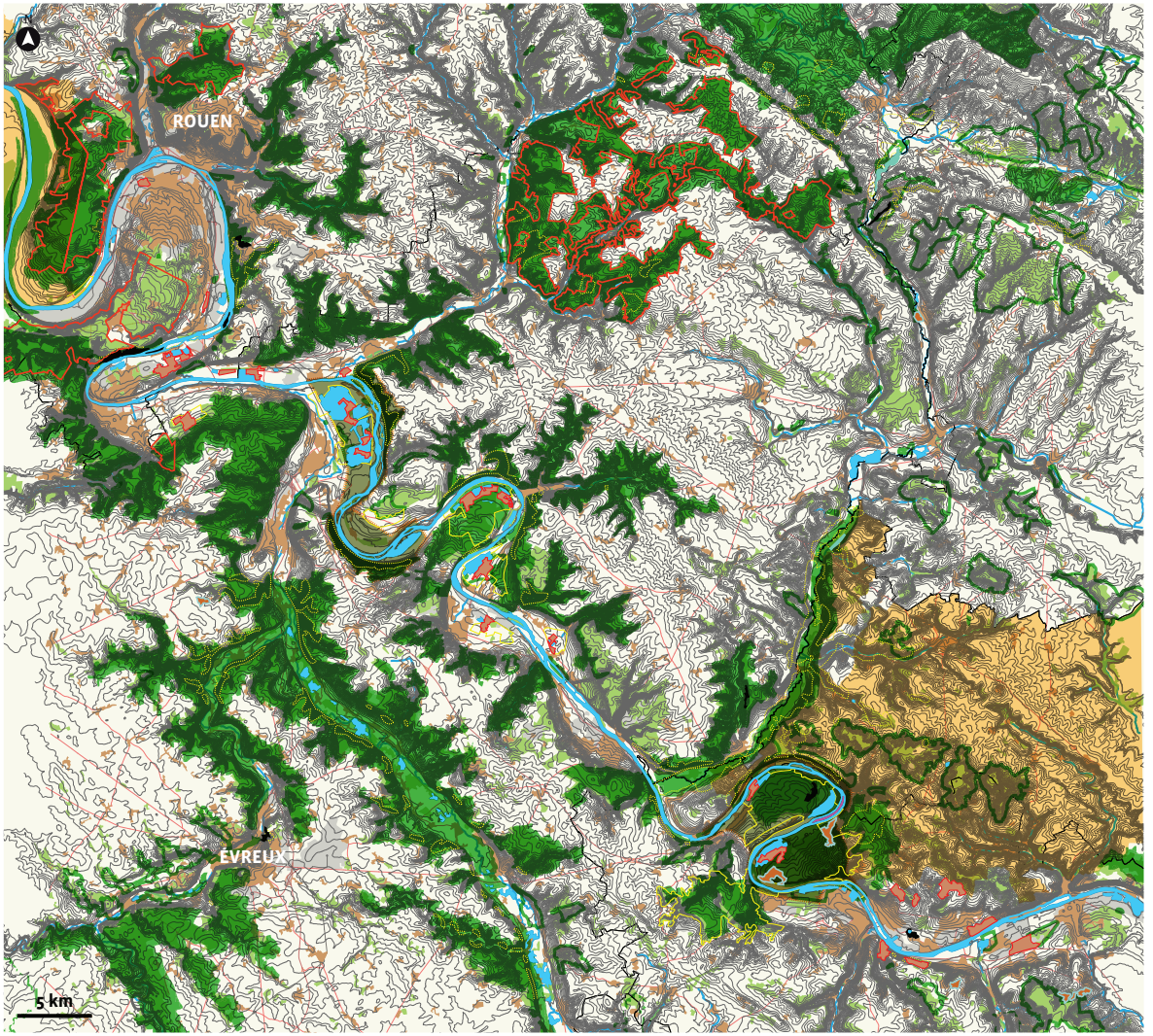

LES ESPACES NATURELS DE L'ÉCOSYSTÈME URBAIN ÉVREUX-SEINE-EURE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES
d'après : IGN, Géoportail, 2008.

Espaces naturels

- vigne / verger
- broussaile
- marais / tourbière
- réseau hydrographique
- sable / gravier
- forêt
- forêt domaniale

Zones de protection

- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- Site d'Intérêt Communautaire (SIC)
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - ZNIEFF 1
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - ZNIEFF 2
- Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- Parc National Régional (PNR)

Espaces urbanisés

- zone urbanisée
- zone d'activités
- zone de décharge
- limite administrative
- voie principale

E - UNE RURALITE PORTEUSE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

"Le Vexin Normand - de la boucle de Moisson aux Andelys -, représente une opportunité d'industrie touristique exceptionnelle. La nature et les différents éléments culturels - châteaux, villages et villas - composent un cadre accueillant aussi bien les croisières sur la Seine que le loisir hebdomadaire des Parisiens et de tous les habitants du bassin de la Seine".

Antoine Grumbach & Associés, Seine Métropole Paris Rouen Le Havre : Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne, Archibooks, 2009.

L'Eure, et en particulier le territoire du Grand Évreux, se caractérise par un paysage de campagnes ouvertes et par une multitude de prés humides et de petits massifs forestiers. Cette mosaïque de paysages permet de diversifier son agriculture. Sur les plateaux limoneux de vastes ou moyennes exploitations se consacrent aux céréales (blé, orge, maïs) et aux cultures industrielles (colza, lin, betterave à sucre), ou se tournent vers l'élevage bovin pour la viande et pour les produits laitiers.

L'agriculture contribue à préserver l'image d'une Normandie, région de bons vivants, tradition de l'accueil et de la convivialité paysanne, participant à la promotion d'un tourisme à visage humain et à juste coût, où qualité rime avec bien-être. Des circuits de ferme en ferme sont proposés pour découvrir le savoir-faire des agriculteurs, déguster les produits de la ferme et du terroir. Des hébergements authentiques et chaleureux en milieu rural – chambres d'hôtes, gîtes, aires de camping et camping-car, location de salles, vacances d'enfants – garantissent des haltes conviviales, confortables, naturelles et « vraies ».

Tradition et humanité à l'image de la culture du lin, écologique et durable, dont elle est le second producteur en Europe.

• La campagne "active et attractive"

Les départements des franges franciliennes et l'écosystème urbaine Évreux-Seine-Eure en particulier, sont encore majoritairement ruraux et restent polarisés par les villes de taille moyenne (dans l'ensemble, les terres agricoles représentent encore aujourd'hui près des deux-tiers de leur superficie).

Néanmoins, cette proximité avec la métropole capitale et l'influence qu'elle exerce sur eux, tend à fragiliser cet équilibre "ville-campagne" qui les caractérise. Cette évolution "en marche" risque de fragiliser un patrimoine naturel, paysager et agricole qu'il est primordial de préserver tant pour ces départements eux-mêmes que pour la métropole qui dépend, de manière directe ou indirecte, de la présence de cette campagne "à ses portes".

Dans ce contexte et compte-tenu des prises de conscience qui s'opèrent autour du phénomène d'étalement urbain et des conséquences néfastes qui l'accompagnent tant au niveau local qu'au niveau global, le département de l'Eure et le territoire du Grand Évreux sont en train de faire de leurs spécificités locales un modèle de développement territorial durable où la préservation des terres agricoles et des grands espaces naturels concourent au développement économique[9].

Ainsi, un des atouts majeurs de ce territoire réside dans l'équilibre qu'il préserve et dont il tire sa force entre les zones urbaines et les espaces agricoles, ce qui constitue à la fois un facteur de dynamisme économique et d'attractivité.

Le projet de pôle d'excellence rurale porté par le Grand Évreux Agglomération - "Pour une économie rurale diversifiée et innovante sur le Grand Évreux" -, est l'un des signes forts de cette stratégie de développement territorial à la fois solidaire et durable.

[9] Il est à noter que, comparé aux autres départements limitrophes de l'Ile-de-France, le département de l'Eure reste l'un de ceux où la consommation d'espaces naturels et/ou agricoles par l'étalement urbain est une des plus modérées, et en baisse depuis les années 2000.

HARDENCOURT-COCHEREL

Cliché : ATELIERS DU VEXIN

Gaillon
Pont-de-l'Arche vers 1840
Château-neuf, vue du barrage Port-Mort

Clichés : ATELIERS DU VEXIN

Ce projet représente la volonté d'une traduction opérationnelle de cette relation de complémentarité, de cette interdépendance positive, porteuse d'un développement durable du territoire à travers :

- le développement d'une agriculture diversifiée et respectueuse de l'environnement (de la qualité des sols et des eaux souterraines en particulier) ;
- le développement de nouveaux débouchés aux produits agricoles à travers notamment la création d'une plateforme de transformation, de distribution et de commercialisation ;
- le rapprochement et l'optimisation des échanges entre lieux de production et de consommation (création de réseaux d'approvisionnement en produits locaux et développement des circuits courts) ;
- la création de nouvelles perspectives de développement économique à travers la valorisation touristique des espaces naturels et agricoles ;
- la création de nouvelles perspectives d'insertion ou de réinsertion professionnelles grâce aux activités rurales et à leurs débouchés en milieu urbain ;
- le renforcement de la cohésion sociale et de l'équité territoriale en impliquant chacun des acteurs du territoire dans son développement.

Ainsi, le réseau de villes et le réseau des espaces agricoles s'interpénètrent pour ne former qu'un seul et même système vertueux où les potentialités de l'un sont valorisées par la présence de l'autre, où les atouts de l'un bénéficient à l'autre.

• Des « usines » à la campagne

Malgré son image « champêtre », l'Eure, industrielle et dynamique, a également pleinement profité de la décentralisation du fait de sa proximité de Paris, en développant son tissu industriel sans nuire à l'environnement.
Par sa situation géographique, l'abondance de ses ressources énergétiques, hydrauliques et forestières, l'Eure a connu une intense activité industrielle, tant dans le domaine textile (lin, laine, coton) que dans celle de la métallurgie ferreuse et non ferreuse, du verre, de la tannerie.... reposant exclusivement sur l'énergie hydraulique jusqu'en 1870.
Ce riche passé industriel génère un large répertoire architectural dont il subsiste des traces : moulins, barrages, musée...

Le tissu industriel de petites et moyennes entreprises mais aussi de grands groupes confirme le caractère moderne de l'industrie locale : industries technologiques, agroalimentaires, pharmaceutiques, métallurgiques, mécaniques et aéronautiques...

• Un patrimoine culturel à découvrir

Le territoire ne bénéficie pas uniquement d'un environnement naturel exceptionnel, mais aussi d'une richesse patrimoniale et culturelle, qui raconte les legs des histoires normande et française, gallo-romaine.
Véritable « musée éclaté », on y découvre une panoplie d'églises et abbayes, d'imposants châteaux médiévaux et renaissance, des sites archéologiques, mais aussi sur les petites routes le cours des rivières au détour de ses vallées rieuses, les trésors souvent cachés de ses petits villages.

L'Eure et le territoire de l'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure attirent artistes, peintres, cinéastes, écrivains, inspirés par sa diversité et évoquant ses lumières, ses saisons, ses activités fluviales et ses loisirs, ses jardins pimpants et ses forêts secrètes....

• Le territoire au fil de l'eau

L'eau est un élément omniprésent dans cet espace ayant emprunté son nom à l'une de ses rivières. Pourtant ce n'est pas l'Eure mais la Seine, qui est la colonne vertébrale d'un réseau hydraulique pluriel.

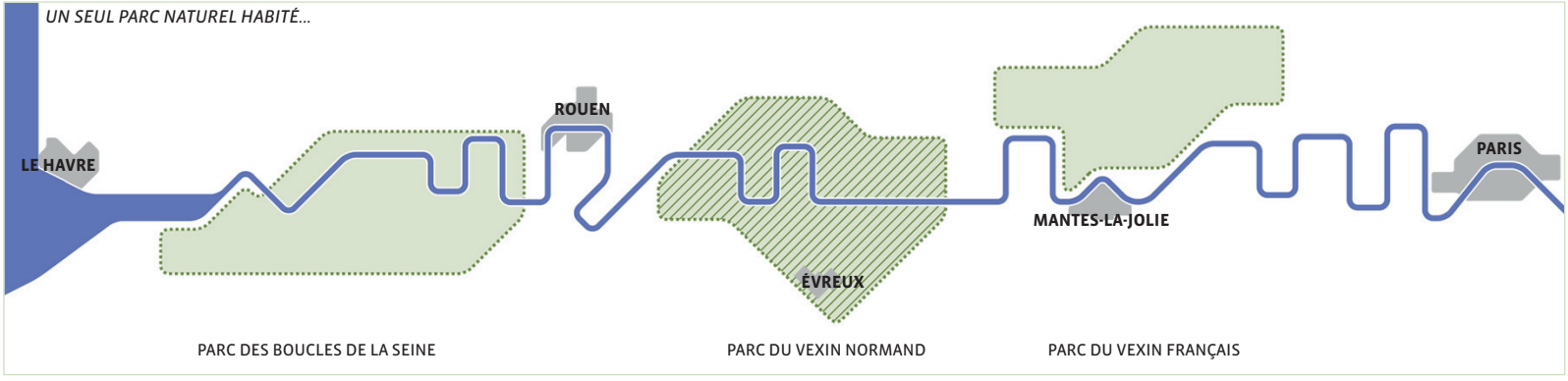

UN PARC NATURE HABITÉE

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES

LE CHÂTEAU D'ACQUIGNY

Cliché : ATELIERS DU VEXIN

Louviers
Musée de la batellerie, à Poses
Plan d'eau de Léry-Pose

Clichés : ATELIERS DU VEXIN

Si cet élément lui donne une partie de son charme, qu'incarne, à travers Claude Monet et son jardin à Giverny, la quintessence de la peinture impressionniste, l'eau est également une formidable source d'énergie qui a rendu possible le développement d'une importante activité industrielle depuis le siècle dernier.

Dans la boucle de la seine, le plan d'eau de Léry-Poses, ancienne sablière aménagée en base de loisirs régionale est un oasis de détente, où sports nautiques et de plein air – ski nautique, planche à voile, catamaran, aviron, canoë-kayak, pédalo, baignade, pêche, escalade, spéléologie, vtt, équitation, tir à l'arc, tennis, golf et mini golf, terrains de pétanque et de sports collectifs,.....- se conjuguent avec la découverte de la nature et de la vie fluviale – réserve ornithologique, chambre d'observation de poissons, mini-ferme pour enfants, musée de la batellerie...

• Un patrimoine naturel bien mis en valeur

La présence d'un habitat résidentiel atteste de la qualité de vie locale.

Les amoureux de la nature y trouvent des circuits de promenade en forêt, en campagne, en vallée, à pied, en vélo ou à cheval, y découvrent ces espaces naturels sensibles où trouvent refuge les orchidées sauvages, cigognes blanches, faucons pèlerins..., où s'invitent les moutons jusque dans les villes, y découvrent aussi ces nombreux parcs et jardins aménagés par l'homme solidaire de son patrimoine naturel.

Chemins de grande randonnée – GR 2-26-222 –, chemins de pays, sentiers de découverte, voies vertes, balades, escapade commentée à bord du Chemin de Fer de la vallée de l'Eure le long de la rivière et de ses méandres - constituent un maillage de mise en valeur des sites et contrées, riches en surprise et découverte.

• Proposer un "Parc Nature habitée" : un nouveau modèle d'articulation ville/campagne

" Créer un parc Ville Nature de la vallée de la Seine : l'ambition est de renouveler les formes urbaines et leurs interactions avec la campagne, avec les modes d'exploitation agricole, les rives des cours d'eau, les lisières forestières ".
Antoine Grumbach & Associés, Seine Métropole - Paris Rouen Le Havre : Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne, Chap 3.4 "Un Parc Nature Habitée ", Hélène Saudecerre, Archibooks, 2009.

L'écosystème urbain Évreux-Seine-Eure, dans sa géographie et son occupation spatiale si particulières, apparaît comme un lieu unique d'expérimentation d'une nouvelle manière d'occuper le territoire, réconciliant urbain et nature, dans un maillage très fin, où chacun s'appuie sur les forces de l'autre pour rendre le territoire attractif, compétitif et exemplaire en termes de respect de l'environnement et de qualité de vie. Les espaces boisés (forêt d'Évreux, de Pacy, de Bizy, de Vernon, des Andelys...), les vallées des cours d'eau (vallée de l'Eure, de l'Iton, de l'Epte et de l'Andelle) et les terres agricoles (du plateau d'Évreux Saint-André, du plateau de Neubourg, du plateau de Madrie) sont des atouts naturels incontestables.
Ce territoire, entre le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine à l'ouest et du Vexin Français à l'est, se caractérise par une superposition de zones naturelles classées (Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2, etc.) mais que ne synthétise aucun grand projet d'envergure. Le "vide" laissé entre les deux parcs, pourrait être réinvesti dans un projet structurant permettant ainsi de donner une cohérence à cet espace remarquable.
En effet, cette interpénétration et cette proximité des espaces ouverts (agricoles, forestiers, naturels) et des espaces bâtis, si elle constitue une composante paysagère remarquable et un atout en termes de qualité de vie n'en est pas moins d'une grande fragilité. La progression de l'étalement urbain et l'extension des zones d'activités pèsent sur ces espaces.

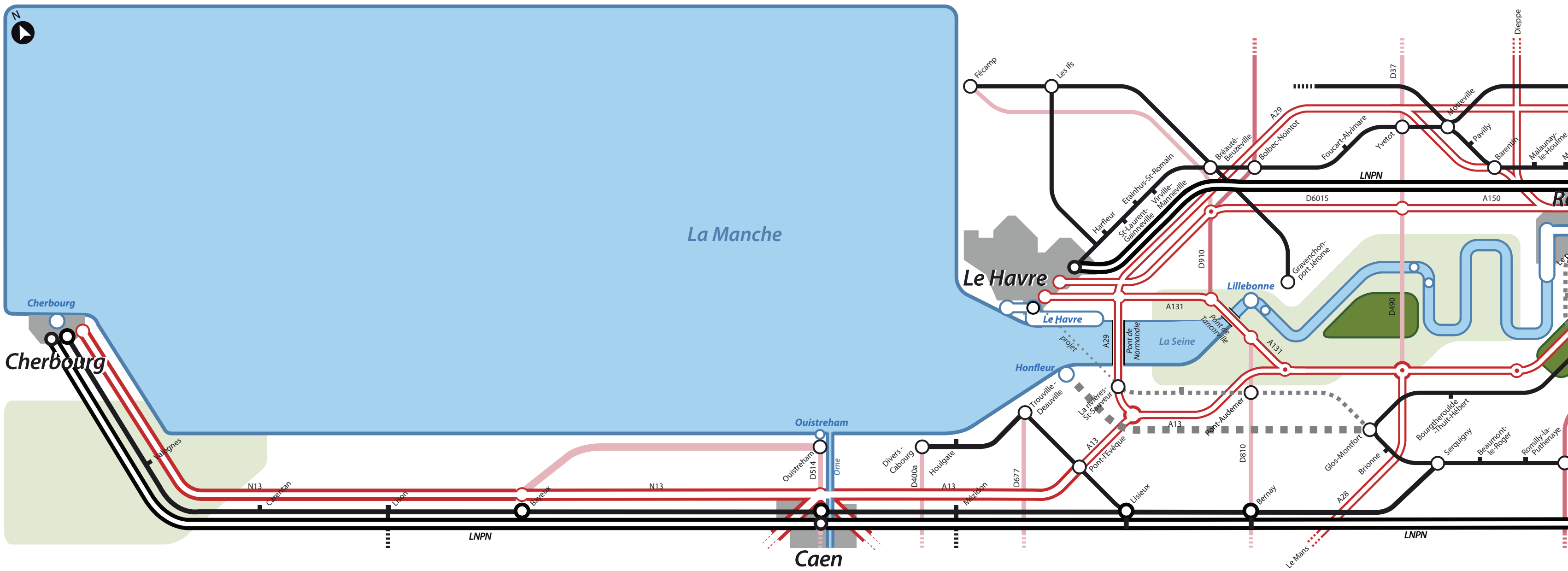

Réseaux ferrés

- voie ferrée
- LNPN
- ligne cabotage
- ligne fret

Réseaux routiers

- liaison principale
- type autoroutier
- hubs de mobilité
- parc de covoiturage

- parc naturel régional
- zone 'carte orange'
- espace boisé
- port

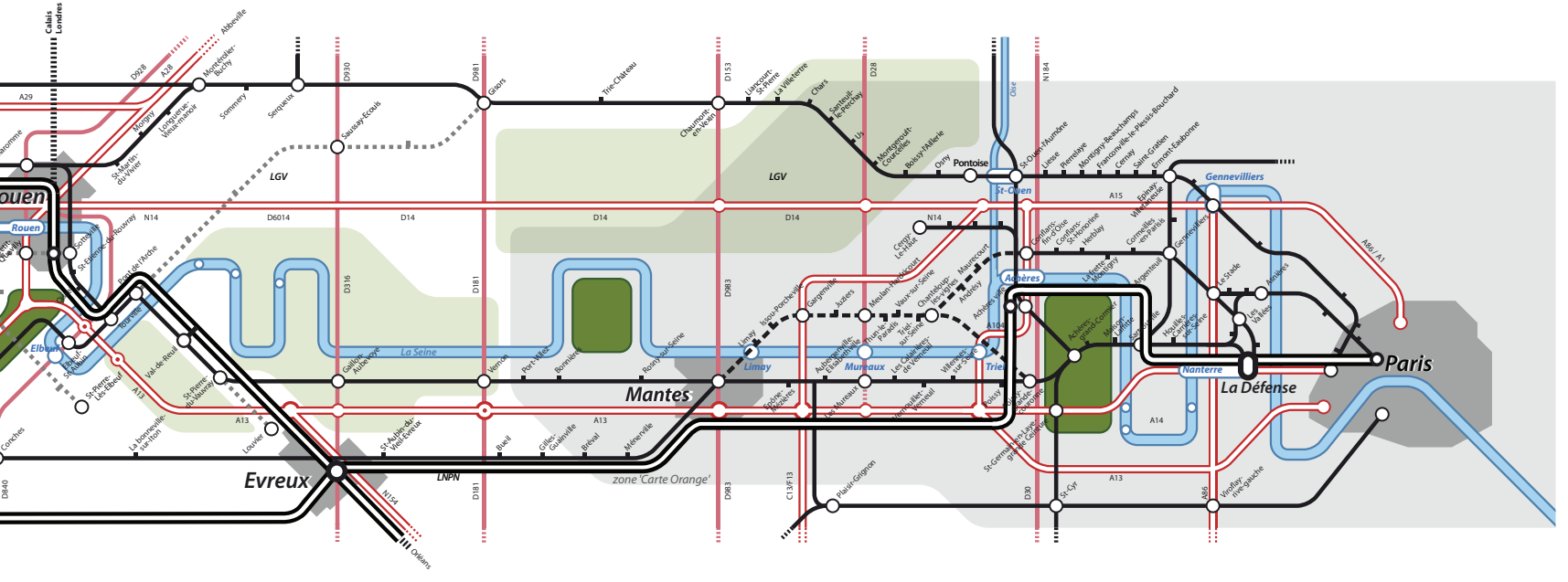

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- source IGN

TRESSAGE DES MOBILITÉS
PARIS - NORMANDIE

III. LE SCÉNARIO DU Y DE LA LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE (LNPN) A ÉVREUX : DES ATOUTS À PLUSIEURS ÉCHELLES

Les arguments étayant la pertinence du Y ferroviaire à Évreux peuvent être livrés en trois points :

- *les besoins de liaison nord-sud sur les corridors superposés Évreux-Rouen et Orléans-Rouen dessinent un nouveau barreau ferroviaire multifonctionnel sur la carte ferroviaire régionale et nationale ;*
- *ce nouveau barreau nécessaire à l'amélioration des liaisons essentiellement voyageurs entre Évreux et Rouen et fret entre Orléans et Rouen, offre une opportunité de mutualisation avec le projet de la LNPN ;*
- *enfin, la position d'Évreux au carrefour de l'axe historique Paris-Caen-Cherbourg et de l'axe « céréalier » Orléans-Évreux-Rouen présente de nombreux atouts pour développer un pôle d'échanges multimodal et une plate-forme logistique.*

A - LES ENJEUX DE LA LIAISON NORD-SUD

L'absence de liaison ferroviaire nord-sud sur les axes Évreux-Rouen et Orléans-Rouen constitue un handicap fort au développement d'une mobilité durable tant des voyageurs que des marchandises sur ces axes importants à l'échelle locale, régionale et interrégionale.

• Les échanges locaux et le projet de liaison ferrée Évreux-Rouen

Aujourd'hui, assurés par des cars régionaux et des services départementaux, les transports collectifs entre Évreux et Rouen ne captent qu'une faible part de marché de ces flux, appelés par ailleurs à se développer dans le cadre de la métropolisation de Rouen.

La réouverture de la ligne ferroviaire Évreux-Rouen est ainsi inscrite au CPER 2007-2013 dans l'objectif :

- de conforter la position de Rouen en tant que métropole régionale ;
- de contribuer au développement d'une mobilité durable (plus de 25 000 véhicules/jour sur la RN154) ;
- de favoriser le développement économique sur l'axe Rouen-Louviers-Évreux.

Si les enjeux de liaison entre Évreux et Rouen et les objectifs de desserte des divers pôles d'habitat et d'emplois sur cet axe sont avérés, le projet de réouverture de la ligne historique par rapport à la création d'un projet nouveau mérite d'être discuté. La voie historique qui longe l'Iton sur une grande partie de sa longueur est en effet fortement contrainte (en particulier sur la partie sud) et réduit le projet à la création d'une ligne unique, peu compatible avec des objectifs de développement conjoint du transport de voyageurs et du fret.

• Les liens fonctionnels entre le port de Rouen et la Beauce

L'étude "Maillon Ouest" lancée par la conférence des présidents de régions du bassin parisien (C8) identifie notamment deux corridors prioritaires :

- le corridor Benelux-Espagne qui nécessite un contournement ouest de l'Ile-de-France ;
- le corridor Seine pour connecter Le Havre aux réseaux européens.

Pour le projet de contournement ouest de l'Île-de-France, plusieurs options sont évoquées :

- une liaison Rouen-Caen-Le Mans-Tours ;
- une liaison Rouen-Évreux-Chartres-Orléans.

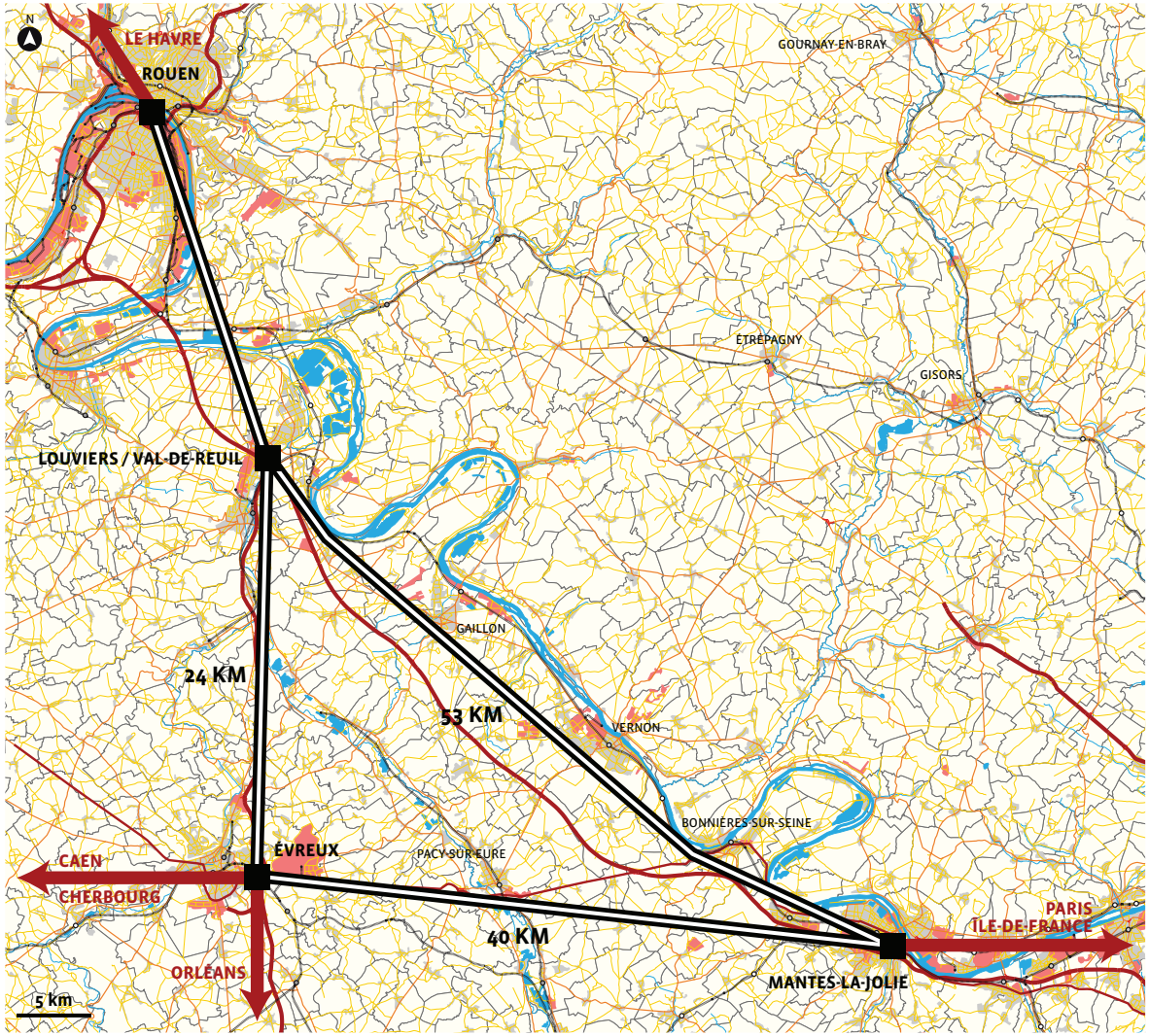

VOIES FERRÉES NOUVELLES
INDICATIONS DE DISTANCES

© AGA / ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES

Comparé à l'itinéraire Évreux-Chartres-Orléans, le principe de liaison par Caen-Le Mans-Tours souffre de trois handicaps majeurs :

- pas de liaison ferroviaire directe possible entre Caen et Le Havre (le franchissement de l'estuaire de la Seine pose des problèmes techniques, environnementaux et financiers qui en limitent la faisabilité) ;
- un parcours allongé (environ 60 km de plus) donc un peu moins efficace ;
- des potentiels de flux locaux (régionaux et interrégionaux) moindres (l'axe Orléans-Rouen bénéficiant du potentiel de fret céréalier qui transite entre la Beauce et la Seine).

Dans le cadre de l'étude "Maillon Ouest", la proposition de contournement ouest de l'Ile-de-France est un positionnement de principe qui dans l'état actuel de la réflexion a été dessiné sur les liaisons ferrées existantes (qui resteraient toutefois à améliorer puisqu'une grande partie du tracé n'est pas électrifié).

La création de l'axe Orléans-Rouen nécessite en revanche la construction d'au moins 40 km de voies nouvelles (dont les 20 km entre Évreux et Saint-Pierre du Vauvray qui pourraient faire l'objet d'un projet commun avec la liaison Évreux-Rouen) et l'amélioration (électrification et doublement) des voies partiellement existantes entre Évreux, Dreux, Chartres et Orléans.

• Un barreau ferroviaire multifonctionnel Evreux-Rouen

Ainsi le développement d'un barreau ferroviaire multifonctionnel entre Évreux et Rouen permettrait de répondre a minima aux deux objectifs suivants :

- contribution au développement d'une mobilité durable par le développement des liaisons ferroviaires régionales entre Évreux et Rouen ;
- contribution au développement d'un axe de fret ferroviaire entre Orléans et Rouen permettant de répondre aux objectifs de contournement ouest de l'Île-de-France du projet "Maillon Ouest" et aux objectifs du Grenelle de l'Environnement relatifs aux parts modales du fret ferré dans le cadre d'un projet de développement économique interrégional (Beauce céréalière et ports normands).

La mutualisation de ces deux objectifs sur le barreau Évreux-Rouen permet de réduire les coûts d'investissement sans véritablement limiter les opportunités fonctionnelles des liaisons envisagées. Le nombre de sillons sur voies nouvelles électrifiées devant permettre un développement ferroviaire important.

B - UN PROJET QUI PEUT AVANTAGEUSEMENT FORMER UNE SECTION DE LA LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE

• Mutualiser le projet Evreux-Rouen et les projets de dessertes Paris-Normandie

Compte tenu des enjeux forts de connexion ferroviaire efficace Évreux-Rouen, tant pour les voyageurs que pour le fret (sur l'axe Rouen-Orléans), la solution du Y ferroviaire à Évreux permet de mutualiser efficacement sur cet axe les enjeux locaux et la Ligne Nouvelle Paris Normandie.

Ainsi, si l'on considère réalisée la liaison Évreux-Rouen (en particulier les 24 km du tronçon Evreux-Louviers), la solution « sud » (Y ferroviaire à Évreux) présente le double avantage :

- de nécessiter un tracé plus court à partir de Mantes-la-Jolie (40 km contre 53 km si on rejoint directement Louviers) ;
- de pouvoir s'appuyer sur les gares déjà identifiées (Mantes-la-Jolie, Évreux) sans nécessiter la création d'une gare nouvelle mal connectée au territoire et incohérente avec une vision d'aménagement et de développement durable.

CRITÈRES	SCÉNARIO "VAL-DE-REUIL"	SCÉNARIO "ÉVREUX"	SCÉNARIO "ESTUAIRE"
	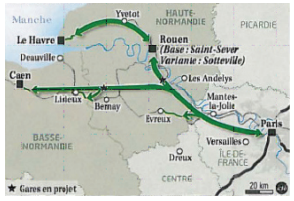		
DESSERTE	Tracé plus direct mais offrant moins de potentialités de dessertes pour l'Eure et moins de liaisons intrarégionales Gares nouvelles proposées peu efficaces en matière d'aménagement durable des territoires	Desserte efficace et mise en liaison des principaux pôles normands (grands ports et préfectures)	Tracés directs pour Paris mais offrant moins d'opportunités de liaisons intra-régionales
FONCTIONNALITÉS	Pas de mutualisation pertinente avec les projets fret Mais réutilisation possible des voies existantes (problème des centres villes et option limitée à l'axe Rouen-Caen) Liaison Évreux-Rouen non résolue	Mutualisation possible avec les projets de fret ferroviaire notamment sur le tronçon nord-sud Liaisons TER-GV intéressantes à exploiter Mutualisation avec le projet Évreux-Rouen	Mutualisation envisageable avec le fret sur le segment Rouen-Caen dans le cadre de l'option de contournement ouest de l'Ile-de-France passant par Caen-Le Mans-Tours TER-GV moins pertinent sur ce tracé Liaison Évreux-Rouen non résolue
AVANTAGES DE LA GRANDE VITESSE	Tracé très efficace pour Rouen, Le Havre et la Basse-Normandie Mais liaison Évreux-Caen non améliorée	Tracé très efficace pour la Basse-Normandie Perte de temps très légère pour Rouen et le Havre (<5 minutes) par rapport au tracé le plus efficace pour ces liaisons	Tracé en arête de poisson qui offre des dessertes directes avec Paris Mais des fréquences et un potentiel moindres de connexion au réseau LGV
IMPACTS (COÛTS, ENVIRONNEMENT)	Tracé en zone rurale sans gain de desserte	Mutualisation possible avec les projets d'axe nord-sud (Rouen-Évreux-Orléans)	Difficulté du franchissement de l'estuaire de la Seine et des espaces naturels associés

ANALYSE MULTICRITÈRE

Sources : Setec International (et L'Express, 15-21 décembre 2010 pour les illustrations)

LES ENJEUX DE LA GRANDE VITESSE ET LES OBJECTIFS DE LA LNPN

ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- RFF, juillet 2008 / septembre 2009.

réseau voyageur LNPN
réseau fret à développer

Réseau ferré LGV
LGV
LGV - lignes nouvelles en construction
LGV - lignes nouvelles en projet
future interconnexion LGV

réseau ferré
ligne ferrée non exploitée

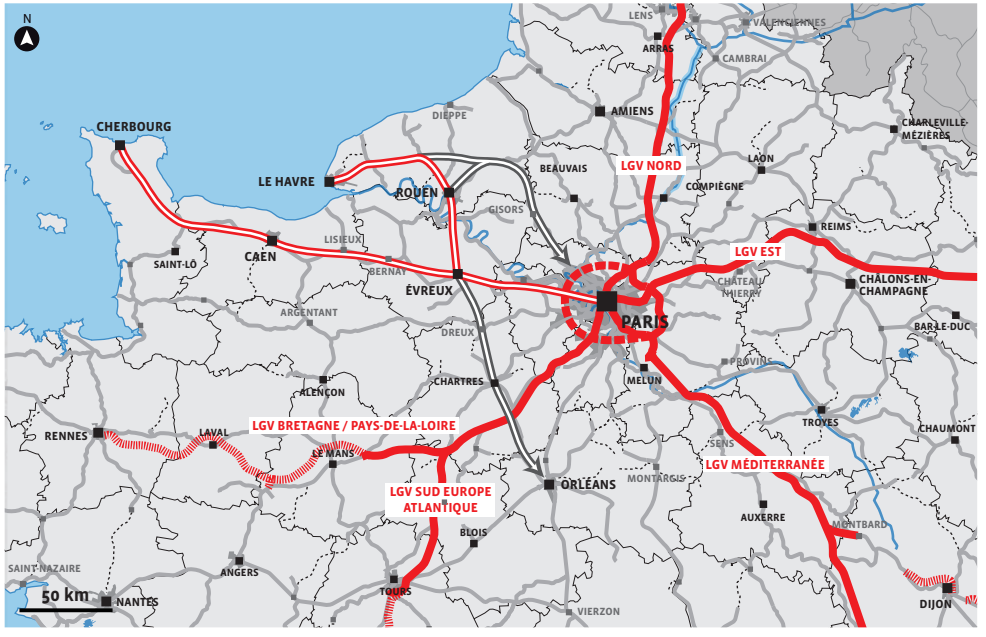

Ces différences fondamentales avec les autres scénarios permettent de mieux prendre en compte les enjeux financiers et environnementaux du projet : un tracé au final plus court et une meilleure rentabilité des infrastructures par jumelage de fonctions sur les sections pertinentes.

• Les enjeux de la grande vitesse et les objectifs de la ligne

Le maillage des grandes villes normandes (grands ports et préfectures) est constitué sur une maille d'une longueur de 90 à 120 km et d'une largeur de 60 km (côté traversé par la Seine).

Ce réseau de villes n'est pas à l'échelle de la très grande vitesse et les projets à l'étude mentionnent une vitesse de 250 km/h (voire 160 km/h sur la section Paris-Mantes-la-Jolie).

Ainsi plus que la grande vitesse, la LNPN apporte avant tout :
- de meilleures connexions entre grandes villes normandes ;
- une amélioration des liens des villes normandes avec Paris et l'Île-de-France ;
- une connexion au réseau LGV national et européen via en premier lieu les interconnexions franciliennes (puis dans un second temps les éventuels projets de grand contournement de l'Île-de-France – tel que Rouen-Amiens au Nord).

Par rapport à ces objectifs, le tracé direct « Paris – Évreux – Rouen – Le Havre – Caen – Cherbourg », tracé non soumis au débat public, présenterait l'avantage de relier en direct les grands ports et préfectures de Normandie et de garantir un niveau de desserte élevé des différentes villes normandes. Mais la difficulté majeure de ce tracé, le franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Caen, en remet en cause la faisabilité pour des critères techniques et environnementaux.

Dans ce cadre, c'est le tracé « sud » avec Y ferroviaire à Évreux qui semble le tracé le plus pertinent.

L'analyse multicritère présentée dans le tableau ci-contre compare les avantages et inconvénients des différentes solutions envisagées.

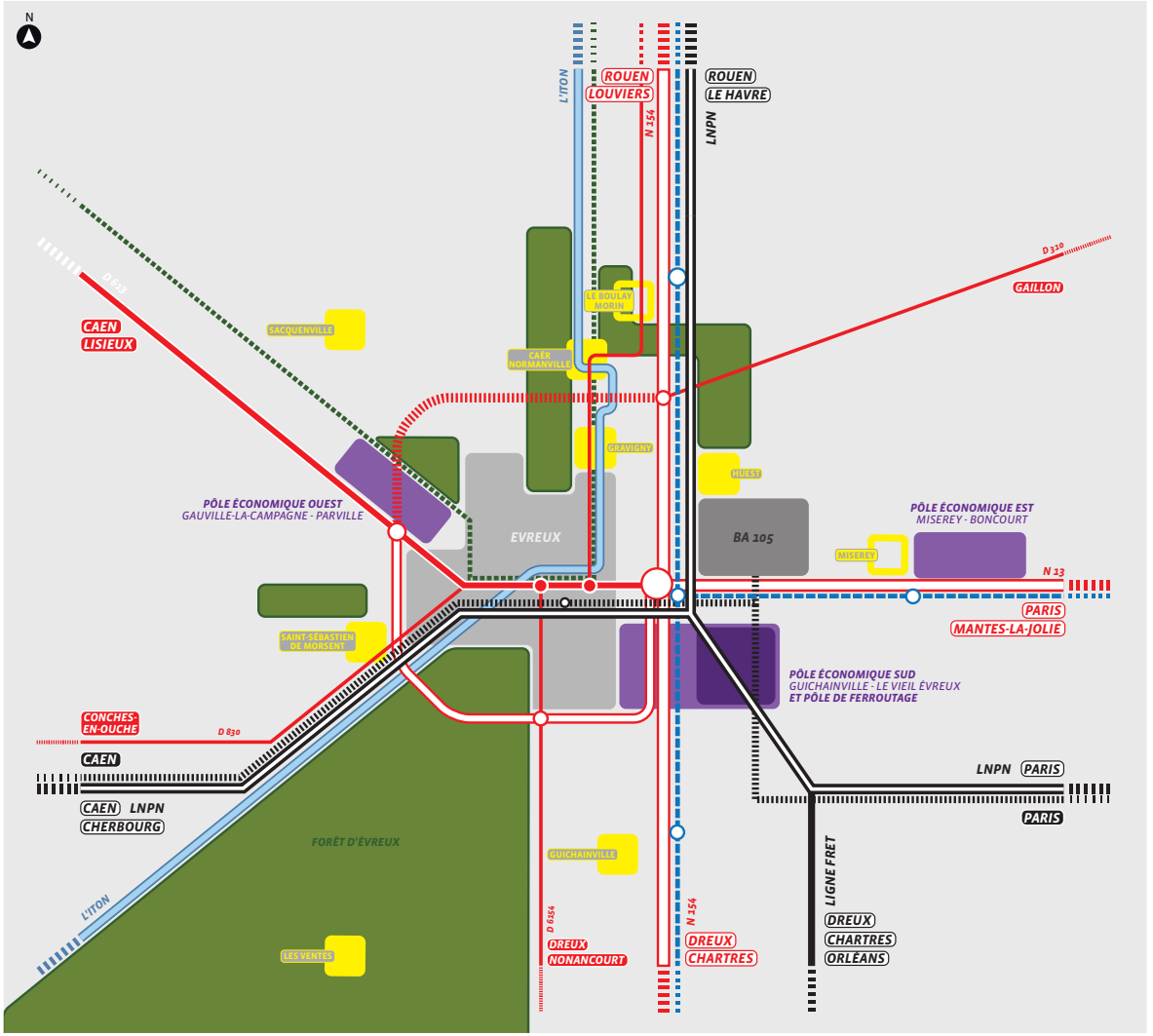

TRESSAGE DES MOBILITÉS DANS LE GRAND ÉVREUX AGGLOMÉRATION

© ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, d'après :
- SCoT de l'agglomération ébroïcienne.

- LNPN (Ligne Nouvelle Paris-Normandie)
- ligne de fret Rouen-Orléans
- chemin de fer existant
- proposition de TCSP intercommunal
- réseau routier primaire
- réseau routier secondaire
- réseau routier tertiaire
- voies vertes principales
- bourgs-relais existants
- bourgs-relais en devenir
- pôles économiques à renforcer
- espaces naturels boisés à préserver

C - UN CARREFOUR A VALORISER

• La place d'Évreux dans la logique fret et le Y ferroviaire vu du Havre

Évreux peut constituer une base logistique intéressante en arrière de la vallée de la Seine.

Le projet de liaison ferroviaire Rouen-Évreux-Orléans ainsi que l'amélioration des lignes existantes (en parallèle de la construction de la LNPN) sont de nature à valoriser le potentiel de développement d'Évreux.

Vu du Havre, la logique de fret ferroviaire doit assurer une complémentarité avec l'axe fluvial :

- l'axe Rouen-Serqueux-Gisors donne accès au Nord de l'Ile-de-France et au Nord ;
- l'axe Rouen-Évreux-Orléans donne accès à la Beauce, à l'ouest de l'Île-de-France et au sud du corridor Benelux-Espagne.

• Y fret vu du Havre + Y voyageurs vu de Paris = X à Évreux

En additionnant les logiques fret et voyageurs, les projets évoqués révèlent la place de carrefour d'Évreux :

- l'axe est-ouest Paris-Caen-Cherbourg ;
- l''axe nord-sud Rouen-Chartres-Orléans.

• Un site potentiel aux nombreux atouts

En outre, la situation locale offre des opportunités de développement en adéquation avec les deux logiques :

- création d'un pôle logistique multimodal : intermodalité fer-route + fret aérien (aujourd'hui exclusivement militaire) ;
- création d'un pôle d'échanges voyageurs en bipôle avec la gare historique d'Évreux.

CONCLUSION

Sur la base de ces différents éléments, l'idée de carrefour ferroviaire à Évreux semble donc une solution :

- cohérente au regard des enjeux d'aménagement et de développement durable du territoire :
  - objectifs nationaux formalisés lors du Grenelle de l'Environnement, relatifs au développement du fret ferroviaire et de la mobilité durable ;
  - objectifs de cohérence territoriale (armature du réseau des villes normandes, renforcement des polarités et des axes de développement) ;

- cohérente au regard de l'articulation transport-urbanisme à l'échelle des collectivités (localisation des gares nouvelles dans un maillage de mobilités durables et dans une perspective de développement des zones d'influence directe) ;

- pertinente par rapport aux enjeux multi-scalaires qu'elle interpelle :
  - enjeu des corridors nationaux voyageurs (Paris-Normandie) et fret (contournement Ouest de l'Ile-de-France) ;
  - enjeu des liaisons régionales (mise en réseau des villes normandes et dynamisation des échanges ferroviaires régionaux) ;
  - enjeu local de développement économique (place d'Evreux dans la logistique, carrefour en base arrière de la vallée de la Seine, aux portes de l'Ile-de-France).